

COMMUNES SANS ASSEMBLÉES

DES ÉLECTIONS PARTIELLES DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS

Page 3

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

7 DÉCÈS ET 373 NOUVEAUX CAS EN 24 HEURES

Page 5

MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4418 | Mardi 4 janvier 2022 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

TRAFIC DE DROGUE ET PORT D'ARMES BLANCHES

12 INDIVIDUS ARRÊTÉS À BOUIRA

Page 16

FAIRE ÉCHEC AUX MANŒUVRES NON VOILÉES DU MAROC

LA REVUE "EL DJEICH" APPELLE LES ALGÉRIENS À SE MOBILISER

Page 3



VISITE DIPLOMATIQUE



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT LE REPRÉSENTANT DE L'ÉMIR DE L'ÉTAT DU QATAR

Page 3

■ CAS COVID EN ALGÉRIE

"80 % DES "CONTAMINATIONS SONT DUS AU DELTA"

Page 5

■ TUNISIE

DEUX MILITAIRES TUÉS DANS LE CRASH D'UN HÉLICOPTÈRE

Page 16

Texte intégral du communiqué du Conseil des ministres

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmajid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen de deux projets de loi portant lutte contre la corruption et modalités d'exercice du droit syndical et la présentation de nombre d'exposés liés aux mécanismes de désignation d'administrateurs au niveau des communes où les élections locales n'ont pas eu lieu, indique un communiqué du Conseil des ministres dont voici la traduction APS :

"Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmajid Tebboune a présidé, ce dimanche 2 janvier 2022, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen de deux projets de loi portant lutte contre la corruption et modalités d'exercice du droit syndical et la présentation de nombre d'exposés liés aux mécanismes de désignation d'administrateurs au niveau des communes où les élections locales n'ont pas eu lieu, outre le suivi de l'application des décisions de transfert et de dévolution au secteur public marchand des biens confisqués.

A l'entame de la séance, le président de la République a présenté ses vœux au peuple algérien à l'occasion du Nouvel An, souhaitant que cette année soit l'année du progrès, du développement et de prospérité.

Le président de la République a, à cette occasion, procédé à l'installation officielle de l'Inspecteur général des services de l'État et des Collectivités locales à la présidence de la République.

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a, par la suite, présenté le bilan d'action du Gouvernement durant les deux dernières semaines.

Le président de la République a donné les instructions suivantes :

*** En premier lieu :** l'organisation, de la composante et des prérogatives de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption:

- Intensification des actions préventives de lutte contre la corruption, à



commencer par la définition de nouvelles conditions précises pour l'annonce des marchés et des appels d'offre dans les journaux.

- Création d'une nouvelle instance pour enquêter sur l'enrichissement des fonctionnaires publics, sans exception, à travers des procédures légales rigoureuses pour la lutte contre la corruption et l'identification de l'origine de leurs biens.

*** En second lieu :** des modalités d'exercice du droit syndical:

- Le président de la République a affirmé que l'exercice du droit syndical compte parmi les principaux fondements de la démocratie et que la Constitution de 2020 garantit et consacre ce droit, affirmant que la révision de la loi portant modalités d'exercice de l'action syndicale doit être adaptée aux résolutions du Bureau international du travail.

- Ladite loi doit respecter les normes de représentation effective des syndicats.

- Associer les syndicats sectoriels à la mise en place de mécanismes juridiques pour évaluer la performance syndicale.

- Distinguer l'action syndicale de la responsabilité dans la gestion et de l'appartenance politique.

*** En troisième lieu :** des mécanismes de désignation d'administrateurs au niveau des communes où les élections locales n'ont pas eu lieu :

- Associer les représentants de la société civile locale à cette opération

provisoire de gestion des communes accusant un retard et convocation d'élections partielles dans les plus brefs délais.

Recensement de la population pour l'année 2022

Le président de la République a ordonné de :

- Recourir à des technologies modernes et innovantes, fabriquées localement par de jeunes compétences nationales dans la nouvelle opération de recensement de la population, parallèlement à l'engagement de faire de cette année, l'année du décollage économique.

- Réviser la loi sur les collectivités locales en y associant la société civile, dans le respect des spécificités et des moyens de chaque commune, notamment économiques.

- Exonérer les communes pauvres des dépenses de restauration et d'équipement des écoles et cantines scolaires et les inclure au titre du projet de révision de la loi sur les collectivités locales.

*** En quatrième lieu :** le suivi de l'application des décisions de transfert et de dévolution au secteur public marchand des biens confisqués.

- Le Président Tebboune a instruit le gouvernement à l'effet d'accélérer l'opération de recensement définitif des différents biens confisqués, en vue de les transférer à l'État et les intégrer dans le processus de production nationale, avant la fin du premier trimestre 2022.

- Le président de la République a éga-

lement instruit le ministre de l'Industrie de procéder au suivi et au recensement des usines dont le statut juridique a été régularisé, au recensement des postes d'emploi créés en vertu de cette régularisation, ainsi que leur valeur réelle en monnaie nationale et en devises, en vue de les soumettre, de manière périodique, à chaque Conseil des ministres.

*** En cinquième lieu :** le secteur des Transports

- Le président de la République a donné des instructions au ministre des Transports afin d'ouvrir une ligne maritime avec la République islamique de Mauritanie, dans les plus brefs délais.

*** En sixième lieu :** à propos de l'exposé sur les préparatifs des Jeux méditerranéens, prévus à Oran en 2022.

- Le président de la République a appelé à accorder un intérêt particulier à cet événement d'envergure internationale, sous ses différentes dimensions, exploiter toutes les capacités, coordonner et intensifier les efforts pour que cet événement soit à la hauteur de l'image de l'Algérie.

A l'issue de la séance, le président de la République a appelé le gouvernement à associer les citoyens à l'organisation des affaires locales, exprimant sa satisfaction des mesures prises pour relancer nombre d'usines, lever les obstacles bureaucratiques au profit de plusieurs projets et investissements insufflant une nouvelle dynamique à la croissance économique."

PROJET DU LANCEMENT D'UNE CHAÎNE TV PARLEMENTAIRE

À l'étude demain au Conseil de la nation

Le projet de lancement d'une chaîne TV parlementaire était en maturation depuis le mois de mars 2021. En effet le projet a été traité au cours d'une journée parlementaire organisée au Conseil de la nation sous le thème "La chaîne TV parlementaire: une passerelle entre le peuple et ses représen-

tants et un enjeu politico-médiatique". Le président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav) avait assuré, dans ce sens, que "la création de la chaîne parlementaire se veut une concrétisation du service médiatique public thématique et un renforcement du secteur de la Communication de

manière général et de la scène audiovisuelle de notre pays en particulier". Le projet semble donc sur le point d'être concrétisé attendu qu'une séance du Conseil de la nation lui sera consacré aujourd'hui mardi Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, et le président de

l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, présideront la réunion. La réunion qui débutera à 10h, intervient dans le cadre de la concrétisation du 36^e engagement du président de la République, Abdelmajid Tebboune.

R. N.

FAIRE ÉCHEC AUX MANŒUVRES NON VOILÉES DU MAROC

La revue El Djeich appelle les algériens à se mobiliser

Les Algériens "patriotes et défenseurs de leur pays" sont appelés à se mobiliser pour faire échec aux "manœuvres non voilées" du Maroc et aux menaces liées à l'environnement régional en relation avec le déploiement des groupes terroristes et du crime organisé, souligne la revue El Djeich dans son dernier numéro.

L'environnement régional de notre pays est confronté à une multiplication de menaces et dangers en relation avec le déploiement des groupes terroristes et du crime organisé, corrélativement, l'accentuation de la mise en œuvre d'agendas étrangers et de la présence militaire auxquels s'ajoute la concrétisation par la servitude stratégique marocaine du "projetionisme", note l'édito d'El Djeich. La même source mentionne que cette situation "a eu pour effet d'aggraver les tensions régionales et de rendre encore plus complexes les problématiques sécuritaires au Sahel et en Libye, ainsi que la reprise par le Front Polisario de l'action armée". Au regard donc de la détérioration de la situation régionale tout au long de la bande frontalière de l'Algérie, en sus des tentatives menées dernièrement par certaines parties visant à attenter à la sécurité régionale, "ces menaces, bien qu'indirectes, ne nous concernent pas moins et nous contraignent à les contrer et à les annihiler", ajoute la même source, estimant que "la politique de la fuite en avant, l'alliance avec l'ennemi, la spoliation des ressources d'autrui, le recours aux accusations et à la propagation des rumeurs constituent des pratiques obsolètes et des politiques d'arrière-garde". Au regard de ces conditions "exception-



nelles et de ce contexte régional en crise, l'État algérien renforce son immunité nationale, sa solidité et sa stabilité à travers la restructuration de l'architecture du régime politique, suivant une approche constitutionnelle reposant sur les droits et les libertés, la logique de la démocratie participative, ainsi que la moralisation de la vie publique, dans le but de rehausser la qualité de service des institutions de l'État algérien, comme l'a maintes fois affirmé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de ses rencontres avec les représentants de la presse nationale et ses réunions avec les membres du gouvernement". Selon El Djeich, "cette approche repose également sur la mission sacrée de l'Armée nationale populaire (ANP) et des institutions sécuritaires dans la défense de la sécurité nationale et du citoyen", faisant observer que l'ANP "poursuit son parcours en vue d'atteindre le plus haut niveau de disponibilité opérationnelle pour obtenir des résultats excellents et exemplaires, reflétant le suivi permanent et l'intérêt soutenu que porte le haut commandement de l'ANP à tout ce qui a trait au développement des capacités de nos forces armées, à tous les niveaux et sur tous les plans".

L'ANP prête à faire face à toute menace

Les exercices démonstratifs exécutés par les différentes unités au niveau de toutes les Régions militaires ont apporté "la preuve de la disponibilité de notre armée à faire face

à toute menace éventuelle que tenteraient de mettre en œuvre les aventuriers ou penseurs simplement à le faire", indique la même source, citant, dans ce sens, la déclaration du chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée, Saïd Chanegriha, qui a affirmé que "l'Algérie, qui est entrée dans une ère nouvelle, forte de son armée et de son peuple, est déterminée, plus que jamais, sous la conduite du président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, à défendre sa souveraineté, son unité nationale et sa décision souveraine". El Djeich relève, dans le même contexte, que "l'ascension croissante de notre armée est, d'une part, source de fierté et d'orgueil pour le citoyen algérien et a dévoilé, d'autre part, les mercenaires qui, tout au long de l'année, tentent vainement d'écorner l'image de notre institution et de son commandement à coups de mensonges éhontés et de fabulations que notre peuple n'a pas manqué de rejeter et de frapper du sceau de la trahison leurs auteurs qui se sont jetés dans les bras de l'ennemi. Le citoyen est également appelé à contribuer, dans la mesure de ses possibilités, de ses compétences et de sa volonté, à la promotion de notre pays au rang des pays puissants, à l'édification de l'Algérie nouvelle ainsi qu'à la concrétisation du rêve des chouhada et de tous les patriotes sincères. Alors, le diable n'aura d'autre choix que de se taire avant de finir, pour l'éternité, dans le brasier de l'enfer", conclut El Djeich.

COMMUNES SANS ASSEMBLÉES

Des élections partielles dans les plus brefs délais

PAR KAMEL HAMED

Dans les communes qui ne disposent pas d'assemblées locales élues, il est désormais prévu la tenue d'élections partielles. La décision est tombée avant-hier lors de la réunion du Conseil des ministres. Cette décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, était du reste très attendue par tous les observateurs puisqu'elle constitue la seule voie pour doter ces communes d'assemblées populaires communales. Dans ces communes, dont le nombre n'est pas connu mais il semble qu'elles soient au nombre d'une dizaine, les élections locales, tenues le 27 novembre, n'ont pas eu lieu pour de multiples raisons dont la plus importante a été l'absence de listes électorales. Lors de la réunion du Conseil des ministres il a été ainsi décidé la "convocation d'élections partielles dans les plus brefs délais". Il reste donc la fixation de la date pour ce scrutin. Cette issue constituera une seconde chance pour les partis politiques et les listes

indépendantes pour essayer de remporter ces APC, dont une bonne partie se trouve dans la Kabylie. Mais avant cette échéance électorale ces APC ne resteront pas sans responsables. En effet conformément aux dispositions de la loi numéro 11-10 22 juin 2011 relative à la commune, ces APC seront d'abord pourvues d'administrateurs. Une option bien sûr retenue par le Conseil des ministres. Selon le communiqué rendu public le Conseil des ministres appelle à "associer les représentants de la société civile locale à cette opération provisoire de gestion des communes accusant un retard et des mécanismes de désignation d'administrateurs au niveau des communes où les élections locales n'ont pas eu lieu". Donc le choix des administrateurs devant gérer ces communes se fera avec l'association de la société civile locale. Les walis seront donc appelés à consulter les associations de la société civile pour cette question. C'est l'article 51 de la loi relative à la commune qui énonce cette disposition. "En cas de circonstances exceptionnelles,

empêchant la tenue des élections dans la commune, et après rapport du ministre chargé de l'Intérieur, présenté en Conseil des ministres, un administrateur est désigné par le wali, pour gérer les affaires de la commune. L'administrateur exerce, sous l'autorité du wali, les pouvoirs dévolus, en vertu de la législation à l'assemblée populaire communale et à son président. Sa mission prend fin de plein droit dès l'installation de la nouvelle assemblée" stipule ainsi l'article 51 de la loi. "Les élections de l'assemblée populaire communale ont lieu dès que les conditions requises à leur organisation sont de nouveau réunies" énonce encore l'article 51 du code communal. Reste donc à savoir combien de temps prendra cette opération du choix et de la désignation des administrateurs et combien de temps passera avant la tenue d'élections partielles. Certes, le Conseil des ministres a été clair en indiquant dans les plus brefs délais mais.

K. H.

TRIBUNAL DE SIDI-M'HAMED

Le procès de Chakib Khelil reporté au 17 janvier...

Le pôle pénal spécialisé dans la lutte contre les crimes financiers et économiques au tribunal de Sidi-M'hamed a reporté, lundi, au 17 janvier le procès de l'ancien ministre de l'Énergie, Chakib Khelil, de l'ancien P.-dg du groupe Sonatrach, Mohamed Meziane et de son adjoint, Abdelhafidh Feghouli. Le juge d'instruction de la première chambre près le pôle pénal avait reporté au 3 janvier, le procès des accusés, après avoir débouté Abdelhafidh Feghouli de sa demande de libération provisoire. Ce dernier est poursuivi avec le reste des accusés pour des chefs d'inculpation relatifs à "la passation d'un marché en violation aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, l'octroi de privilèges injustifiés".

...report au 10 janvier du procès de Sellal

Le procès de l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, de son ancien directeur de cabinet, Mustapha Rahiel, de l'ancien chef du protocole à la présidence de la République, Mokhtar Reguieg, et d'anciens ministres, poursuivis dans une affaire de corruption a été reporté au 10 janvier prochain. Ce report intervient à la demande de la défense des accusés. Sont également poursuivis dans cette affaire les anciens ministres Abdelkader Bouazghi, Abdelwahab Nouri, Boudjemaa Talai, Abdelkader Kadi, Abdelghani Zaïlane et l'ancien wali d'Alger, Abdelkader Zoukh. Ils sont poursuivis pour dilapidation de deniers publics, abus de fonction, trafic d'influence, octroi d'indus avantages et participation au financement occulte de la campagne électorale. Ali Haddad est également poursuivi dans cette affaire.

...Youcef Yousfi acquitté dans l'affaire des tracteurs agricoles

L'ancien ministre de l'Industrie, Youcef Yousfi, a été acquitté dans l'affaire d'importation et de montage de tracteurs agricoles où sont également poursuivis les hommes d'affaires, les frères Kherbouche. Kamel Kherbouche a été condamné à 5 ans de prison ferme et à une amende d'1 million de dinars pour dilapidation de deniers publics, incitation d'agents de l'État à user de leur influence pour la conclusion de marchés en violation de la législation en vigueur. La même peine a été infligée à l'ancien directeur de l'industrie au ministère, Mustapha Abdelkrim. Réda et Fethi Kherbouche ont écopé chacun de 3 ans de prison dont 1 avec sursis et d'une amende d'1 million de dinars.

Le Président Tebboune reçoit le représentant de l'émir de l'État du Qatar

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu lundi à Alger, cheikh Jassim Bin Hamad Al-Thani, représentant personnel de l'émir de l'État du Qatar, qui lui a remis le porte-drapeau de la Coupe arabe de football, remportée récemment par la sélection nationale algérienne de football. Le représentant personnel de l'émir de l'État du Qatar a remis au Président Tebboune le porte-drapeau en or, serti de perles, estampillé "Coupe arabe" en lettres arabes et portant les couleurs du drapeau de l'Algérie qui vient de remporter ce sacre.

R. N.

FRONT SOCIAL

Le gouvernement sur un terrain mouvant

L'année 2022 qui commence s'annonce déjà difficile pour le gouvernement. L'exécutif est ainsi appelé à relancer la machine économique et réaliser ce que le président de la République a appelé "le décollage économique". Un challenge qui est loin d'être une mince affaire quand on sait les difficultés structurelles dont lesquelles est embourbée l'économie nationale. Mais le gouvernement sera aussi appelé à faire face à d'autres défis comme ceux que génère le front social. Un front en constante ébullition et qui risque de l'être davantage durant la nouvelle année en cours. Ainsi, et à peine entamée, cette année se distingue déjà par l'apparition de deux crises liées au pain et à l'huile de table. Les Algériens ont été ainsi surpris, dans certaines wilayas du pays, de constater à leurs dépens une augmentation du prix de la baguette de pain. Une annonce, à l'évidence, qui n'a pas été annoncée de manière officielle, d'où la perplexité des citoyens face à cette entreprise de quelques boulangers désireux d'augmenter leur marge bénéficiaire. L'ambition clairement affichée par ces boulangeries est de vendre la baguette de pain à 15 dinars, soit pratiquement le double de son prix officiel qui est, rappelons-le, de 7,5 dinars. Depuis pratiquement les années 90 c'est le prix officiel fixé par le gouvernement, même si les consommateurs payent la baguette de pain à 10 dinars depuis quelques années déjà. Les boulangers estiment que, face à l'augmentation des tarifs de plusieurs intrants, il est plus qu'indispensable pour eux d'augmenter le tarif de la baguette. Cette vieille revendication n'a pas trouvé une oreille attentive du côté du gouvernement et ce dernier se retrouve, du coup, face à cette situation de crise qui menace la stabilité du Front social. Ce d'autant que le pain, un produit subventionné par l'État, est une source de consommation de base pour la majorité des Algériens. Certes, le gouvernement a opéré avec célérité pour circonscrire la crise en refusant le diktat des boulangers, mais il est sûr, qu'en l'absence d'une solution satisfaisante pour toutes les parties, que ces derniers vont, dans le courant de l'année en cours, revenir à la charge. C'est dire que c'est un dossier sensible qui n'est malheureusement pas, le seul auquel devra faire face l'exécutif car d'autres produits connaissent aussi des tensions périodiques comme c'est le cas de l'huile de table. Au début de cette année la tension sur ce produit est toujours perceptible. L'huile de table n'est pas disponible dans l'ensemble des commerces et autant dire qu'il est rare dans certaines wilayas. Le gouvernement a beau dire que le marché est abondamment approvisionné, la réalité est là puisque le produit connaît des ruptures d'approvisionnement cycliques qui pénalisent les consommateurs. Le gouvernement accuse les spéculateurs véreux d'être à l'origine de cette situation en promettant d'appliquer la loi dans toute sa rigueur. Ces deux situations ne sont que des échantillons des menaces qui pèsent sur la stabilité du Front social auquel le gouvernement doit faire face. Un gouvernement qui sera appelé aussi, par ailleurs, à faire face aussi aux revendications de multiples catégories sociales qui n'en peuvent plus de subir de plein fouet l'érosion de leur pouvoir d'achat et qui demande une hausse conséquente de leurs salaires.

K. H.

ACTIVITÉS DE SONATRACH

Le Groupe entamera son retour en Libye avant fin février

Le P.-dg de Sonatrach, Toufik Hakkar, a annoncé que la société s'apprêtait à reprendre ses projets pétroliers en suspens en Libye.

PAR RIAD EL HADI

Dans une déclaration à la chaîne algérienne internationale AL24, M. Hakkar a fait savoir que "Sonatrach œuvre avec ses partenaires libyens à la réunion des conditions de retour en vue de sécuriser les travailleurs et les équipements", révélant l'organisation, avant la fin février, de visites pour négocier sur le retour de Sonatrach en Libye. "Nous avons engagé d'importants investissements en matière de prospection de pétrole et de gaz et nous n'allons pas laisser ces découvertes sans développement", a-t-il affirmé. Toufik Hakkar a par ailleurs informé que le Groupe comptait investir près de 40 milliards de dollars pendant la période 2022-2026. M. Hakkar a précisé "la plus grande part de ces investissements sera orientée vers l'exploration et la production afin de préserver les capacités productives natio-

nales". Il s'agit également, selon le P.-dg de financer les projets de raffinage pour répondre à la demande nationale dans ce domaine, relevant que Sonatrach "aspire à réaliser quatre projets au moins dans le domaine de la pétrochimie.

70 % d'augmentation des recettes en 2021

Toufik Hakkar a indiqué que les recettes de la société ont augmenté de 70 % en 2021, comparativement à l'année 2020, et ce, grâce à l'augmentation de ses exportations en hydrocarbures. M. Hakkar a précisé que Sonatrach a réussi, en 2021, à "réaliser des exportations en hydrocarbures d'une valeur dépassant 34,5 milliards USD, tandis que les recettes réalisées sur le marché national s'élèvent à 2,5 Mds USD. Concernant l'année 2022, M. Hakkar a affirmé la détermination de Sonatrach à "poursuivre son plan visant à développer les capacités nationales de production, en vue de répondre aux besoins internes qui enregistrent une croissance annuelle de 5 %, ainsi qu'aux engagements contractuels avec les différents partenaires, notamment en Europe et en Asie". Le P.-dg de Sonatrach a annoncé la découverte d'un gisement de pétrole au Nord du Niger près des frontières algériennes que Sonatrach s'attelle à

développer pour sa mise en exploitation. Sonatrach étudie également son retour vers la Mauritanie, en vue d'y établir des projets d'exploration pétrolière.

Projet de pipelines Algérie-Niger-Nigeria

Concernant le projet de pipelines Algérie-Niger-Nigeria, le P.-dg de Sonatrach a fait savoir que les études menées dans ce cadre par des groupes de travail mixtes sont en cours de finalisation.

Ces "études visent à actualiser les études de faisabilité réalisées entre 2009 et 2014 et financées par des banques internationales, afin d'avoir une vision plus précise du processus et du coût d'investissement", a-t-il expliqué.

M. Hakkar a en outre indiqué que Sonatrach s'emploie à développer plusieurs projets dans le domaine de l'énergie solaire, notamment à travers sa société mixte avec Sonelgaz.

Le groupe s'attelle aussi à développer des projets dans les domaines de l'hydrogène et des biocarburants à travers la création d'un centre de recherche spécialisé, la mise en place de partenariats avec des groupes étrangers de renommée comme l'italien Eni et le lancement de projets pilotes.

R. E.

4^e TURBOCOMPRESSEUR DE MEDGAZ

Opérationnel dès le mois en cours

PAR RAYAN NASSIM

Sonatrach compte mettre en service au cours de ce mois de janvier le 4^e turbocompresseur du gazoduc Medgaz qui assure le transport du gaz algérien vers l'Espagne et le Portugal. Le P.-dg de Sonatrach a précisé que ce "turbocompresseur permettra d'assurer les approvisionnements des marchés espagnol et portugais en gaz algérien conformément aux quantités contractuelles et de répondre aux éventuelles

demandes de quantités supplémentaires". L'Algérie a pu, à travers Sonatrach, honorer tous ses engagements contractuels avec la partie espagnole (10,5 milliards de mètres cubes) via le gazoduc Medgaz à lui seul "sans le moindre problème", a affirmé M. Hakkar. L'Algérie a décidé de renoncer, à partir de novembre 2021, à l'exploitation du Gazoduc Maghreb Europe (GME) pour l'approvisionnement de l'Espagne et du Portugal. Concernant les quantités de

gaz supplémentaires, M. Hakkar a fait savoir que "les clients espagnols n'ont demandé à ce jour aucune quantité au-delà de celles prévues dans les contrats, mais s'ils le font, Sonatrach est prête à négocier la quantité, le prix et les modes de transport". A propos des informations faisant état du déplacement, ces derniers mois au Maroc, de navires de transport de gaz relevant de Sonatrach, le premier responsable du groupe a précisé qu'il s'agit du

"transport de petites quantités de gaz propane et butane dans le cadre d'anciens contrats avec des clients marocains". "Arrivés à expiration fin 2021, ces contrats n'ont pas été renouvelés conformément aux décisions souveraines de l'Algérie en la matière", a-t-il poursuivi. "Les quantités qui étaient initialement destinées au marché marocain ont été réorientées vers d'autres marchés méditerranéens", a expliqué M. Hakkar.

R. N.

HAUSSE DU PRIX DU PAIN

Les boulangers défient l'État

PAR IDIR AMMOUR

Au moment où le consommateur algérien pâtit des augmentations itératives des prix de tous les produits de première nécessité, voilà que certains boulangers, à travers le territoire national, ont eu l'audace de défier les autorités de l'État, et ce, en mettant en pratique les rumeurs concernant l'augmentation du prix du pain. Ils sont toujours à la recherche de points d'achoppement pour continuer d'exister, quitte à terroriser les consommateurs au pouvoir d'achat déjà laminé. En effet, après la décision unilatérale des boulangers portant l'augmentation du prix du pain, le consommateur et les services concernés semblent être placés au pied du mur. Sinon, comment expliquer cette hausse intervenue au 1^{er} jour de la nouvelle année 2022 ? Est-ce, une manière à eux, de nous souhaiter une bonne année ? Un comportement qualifié, d'un côté, de mépris à l'égard des citoyens et de l'autre, de défi contre les pouvoirs de l'État. D'autant que les subventions de la farine et du lait sont maintenues. Puisque ni le pain, encore moins le lait, n'ont été commercialisés au prix fixé par l'État, à savoir 7,50 DA la baguette et 25 DA le sachet de lait. Il est à souligner qu'outre la médiocre qualité du pain et le poids non conforme de la baguette censée peser 250g, jamais le pain n'a coûté 7,50DA, le prix fixé par l'État. Le prix du pain dit normal est de 10 DA et le prétendu pain amélioré 15DA. L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), quant à elle, se lave les mains de telles pratiques. D'ailleurs, elle se démarque et affirme dans un communiqué que ce comportement exposera les boulangers aux sanctions en vigueur. L'Union a indiqué que toutes les revendications légitimes des boulangers "ont été soumises aux pouvoirs publics pour les prendre en charge, notamment après la hausse des prix des intrants à l'instar de la levure et des améliorants, en vue d'assurer une marge bénéficiaire acceptable pour les boulangers sans pour autant compromettre le pouvoir d'achat du citoyen". Engagée à faire respecter les promesses des pouvoirs publics, l'Union a appelé les boulangers à "faire prévaloir l'intérêt public", faisant savoir que la porte du dialogue et du débat avec la tutelle reste ouverte. I. A.

FAIBLE NIVEAU D'INVESTISSEMENT DANS LE SECTEUR

Les prix du pétrole pourraient dépasser 100 USD à moyen terme

Les prix du pétrole pourraient atteindre plus de 100 USD à moyen terme en raison du faible niveau des investissements dans l'exploration et le développement, a indiqué le Président-directeur général du Groupe Sonatrach, Toufik Hakkar. M. Hakkar a expliqué que "ce recul des investissements allait entraîner à moyen terme une pression sur l'offre, ce qui se répercutera positivement sur les cours qui devront dépasser le seuil des 100 USD". Ces "prévisions n'écarteront pas la possibilité d'enregistrer un recul des prix en raison notamment du développement de la situation sanitaire et la reprise de l'économie", a précisé M. Hakkar. M. Hakkar a assuré, par ailleurs, qu'"un avenir florissant" attend les hydrocarbures (gaz et pétrole), en ce sens que la plupart des études confirment que les énergies fossiles jouiront d'une place pionnière sur le marché jusqu'en 2050, mais en dépit de cela, certains pays consommateurs ont adopté des plans "précipités" en vue de transiter vers les énergies renouvelables. Selon le premier responsable de Sonatrach, "il n'est pas raisonnable d'admettre des plans de préservation de l'environnement en luttant contre les hydrocarbures à elles seules et en fermant les yeux sur le charbon qui est parmi les énergies les plus polluantes".

R. C.

CAS COVID EN ALGÉRIE

"80 % des contaminations sont au variant Delta"



Le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), le docteur Fawzi Derrar, s'est exprimé, hier lundi, sur la situation épidémiologique liée au Covid-19 en Algérie, qui fait face depuis plusieurs semaines à une hausse de cas essentiellement dus au variant Delta.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, le docteur Derrar révèle en effet qu'«actuellement en Algérie, 80 % des contaminations sont dues au variant Delta alors qu'Omicron ne représente que 10 % des cas». Donc pour le directeur général de l'Institut Pasteur, malgré l'apparition des premiers cas de Omicron en Algérie, un variant plus contagieux, le premier danger reste tou-

jours le Delta, qui est meurtrier. Pour identifier les types de variant, il faut passer par le séquençage. Selon le docteur Derrar, «seul le laboratoire de l'Institut Pasteur d'Alger peut effectuer le séquençage pour identifier le type de variant». A propos de la généralisation de cette activité partout dans le pays, l'invité estime que pour le moment, il est très aventuré de parler d'un séquençage généralisé. «Les activités de séquençage ne sont pas simples, notamment en matière de méthodologie et d'expertise», explique-t-il.

Dr fait savoir que «cette activité nécessite un investissement en termes de ressources humaines, elle demande du temps surtout dans la formation des gens dans le bio-informatique, une spécialité qui n'existe pas encore en Algérie». Il préconise de d'abord avoir un tissu très important de PCR pour pouvoir capter les cas. «Cela ne peut se faire que grâce un maillage de PCR qui va nous per-

mettre d'avoir une surveillance très étroite. Il faudra, donc, à l'heure actuelle que les laboratoires de PCR soient renforcés afin de toucher le maximum de personnes», explique-t-il.

Dr Derrar estime que l'Institut Pasteur, qui dispose de la ressource humaine nécessaire, peut déjà accompagner les laboratoires qui disposent de séquenceurs. Le docteur Fawzi Derrar indique que le «pass vaccinal doit être élargi pour essayer de freiner l'évolution, d'abord du variant Delta mais aussi d'avoir un moindre impact du variant Omicron par la suite. Il n'y a pas d'autres solutions. Ça va tellement vite pour l'Omicron, on va le voir. Le vaccin reste le meilleur moyen pour se prémunir contre le virus. La vaccination demeure bénéfique quel que soit le scénario, parce que l'immunité résiduelle qui persiste après une vaccination peut protéger contre les formes graves», conclut-il.

R. R.

VACCINS ANTI-COVID PÉRIMÉS

Le docteur Fawzi Derrar fait le point

Alors que les citoyens se plaignaient, durant le pic de la 3^e vague de Covid du manque de doses, de vaccin, ils se montrent à présents réticents face à la large disponibilité des divers vaccins. Face à cette situation, les responsables du secteur sanitaire redoutent la péremption des doses de vaccin en stock en Algérie.

Intervenant hier lundi sur les ondes de la Radio nationale, le directeur général de l'Institut Pasteur

d'Algérie, le docteur Fawzi Derrar a fait le point sur la situation des stocks des vaccins disponibles en Algérie. Le DG de l'IPA a réfuté les informations, relayées ces derniers jours, faisant état de péremption de milliers, voire de millions de doses des vaccins anti-Covid-19.

Affirmant que ces informations sont totalement infondées et que ces chiffres sont gonflés et exagérés, Dr Derrar a précisé que le nombre réel des vaccins périmés se situe en des-

sous de 1.000 doses (entre 700 et 800 doses). Il s'agit, selon lui, des «vaccins obtenus dans le cadre de l'initiative Covax et qui étaient déjà proches de 3 mois de la date de péremption».

Dr Derrar a également indiqué que l'Algérie dispose actuellement d'un stock de 13 millions de doses. Toutes les doses disponibles ont une période de validité qui s'étend jusqu'en 2023.

R. R.

FAIBLE TAUX DE VACCINATION EN MILIEU ESTUDIANTIN

Privilégier l'enseignement à distance ?

La pandémie n'est pas finie, loin s'en faut. C'est ce que disent les chiffres de contamination que l'Europe enregistre chaque jour à cause du variant Omicron qui ne va pas tarder à dominer en Algérie, prédisent les spécialistes. C'est dans ce climat d'incertitude que les étudiants rejoignent les bancs de leur université.

Hier, 3 janvier 2022, Boualem Saïdani, Directeur général des enseignements et de la formation supérieure au ministère de l'Enseignement supérieur, ex-recteur de l'université de Béjaïa, s'est exprimé sur le taux de vaccination dans le milieu étudiant, mais aussi sur les résultats donnés par l'enseignement à distance.

Le responsable confie, dans une déclaration à Echourouk TV, que le «taux de vaccination en milieu universitaire est très insuffisant pour prétendre à une quelconque immunité collective au sein de ce milieu». M. Saïdani dévoile que les «universités algériennes ne comptent pas plus de 20 % de vaccinés, dont 4 % uniquement qui sont des étudiants».

Ces chiffres démontrent que les étudiants algériens ne se sentent nullement concernés par la crise sanitaire, et sont loin d'être impliqués dans la campagne vaccinale. Une chose qui pousse le ministère à chercher des alternatives, notamment celle du recours à l'enseignement à distance. Cette «démarche n'est pas si mal», estime M. Saïdani, qui a même indiqué que «l'enseignement à distance, mis en place lors des précédentes vagues a donné des résultats acceptables». Il aurait peut-être fallu miser sur une campagne de sensibilisation plus large au profit des étudiants et pourquoi pas les impliquer pleinement dans ladite campagne pour qu'ils puissent mieux appréhender les bienfaits du vaccin.

R. N.

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

7 décès et 373 nouveaux cas en 24 heures

La crise sanitaire menace de se transformer en un véritable tsunami de cas de contaminations en Algérie avec l'arrivée du variant Omicron. Les spécialistes redoublent leurs appels à respecter les mesures barrières et exhortent les citoyens à aller se faire vacciner avant le pic épidémiologique prévu d'ici 3 à 4 semaines. Hier, 3 janvier 2022, l'Algérie a recensé 373 nouveaux cas de contamination au cours des dernières 24 heures, contre 341 enregistrés la veille. Le même communiqué du ministère de la Santé fait également état de 7 nouveaux décès et 34 nouvelles admissions en soins intensifs. Ces derniers chiffres, communiqués par le département de Benbouzid, font monter le total des contaminations à plus de 219.532 cas depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020. Le nombre de décès quant à lui, a atteint 6.298 cas. Par ailleurs 12 cas d'infection au variant Omicron ont été recensés en Algérie. Ce nombre est appelé à augmenter dans les prochains jours, avant de se multiplier dans les prochaines semaines. Bien que moins dangereux que ses prédécesseurs, le variant Omicron est néanmoins beaucoup plus contagieux.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 Wilaya de Bejaia - Daira de Bejaia - Commune de Bejaia

NIF : 096206019213142
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°36/2021

- Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bejaia, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour : **Suivi, construction et équipement d'un groupe scolaire type C à Bejaia cité ADRAR.**
 - Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de la commune de Bejaia sis Rue Si El Houes Bejaia contre paiement de 1.000,00 DA représentant les frais d'impression.

A - OFFRE TECHNIQUE :

Déclaration à souscrire.
 Déclaration de Probité (Voir la déclaration jointe en annexe)
 Instruction au soumissionnaire
 Registre de commerce
 Statut de l'entreprise légalisé
Certificat de Qualification et de classification professionnelle dans le domaine des travaux bâtiments en cours de validité, -catégorie trois et plus .
 Attestation fiscale
 Carte d'immatriculation fiscale (NIF)
 Casier judiciaire acte n° 03 (moins de trois mois)
 Extrait de rôle apuré
 Mise à jour CNAS apurée ou échéancier légalisé
 Mise à jour CASNOS apurée ou échéancier légalisé
 Mise à jour CACOBATPH apurée ou échéancier légalisé
 Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les soumissionnaires disposant de personnalité morales (SARL, SNC, EURL,.....etc.)
 Référence professionnelle justifiées par des attestations de bonne exécution avec les montants et les procès-verbaux de réceptions provisoires des 03 dernières années, signées par le maître de l'ouvrage
 Liste des moyens matériels mobilisables (engagement) signé et cacheté, accompagné des cartes grises au nom de l'entreprise légalisées.
 Liste des moyens humains (engagement) signé et cacheté
 Planning et délai global de réalisation
 Référence bancaire de l'entreprise

B - OFFRE FINANCIERE :

Soumission
 Le cahier des prescriptions spéciales
 Le bordereau des prix unitaires
 Le devis quantitatif et estimatif

- Les offres doivent être adressées à Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bejaia, Rue Si El Houes sous double enveloppe cachetée et fermée. L'enveloppe extérieure doit être anonyme portant mention obligatoire suivante :

A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE BEJAIA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°36/2021

Suivi, construction et équipement d'un groupe scolaire type C à Bejaia cité ADRAR.
SOUSSION A NE PAS OUVRIR

- La date limite de réception des offres est fixée à Dix jour (10) à 12H00 à compter de la date de première du présent avis dans les quotidiens nationaux et au BOMOP
 - Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
 - L'ouverture des plis techniques et financiers est prévue en séance publique et se tiendra le jour de dépôt des offres à 14 H 00 au siège de l'A.P.C. Les soumissionnaires sont invités à participer à la séance d'ouverture des plis.

Midi Libre n° 4418 - Mardi 4 janvier 2022 - Anep 2216 000 178

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA

DAIRA DE CHEMORA

COMMUNE DE CHEMORA

Avis D'attribution Provisoire D'un Marché

NIF N°:0984.0536.5048615

Conformément L'Article 65 Au Décret Présidentiel N° 15-247Du 16/09/2015 Portant Réglementation Des Marchés Publics Et Des Délégations De Service Public, En Fonction avis d'appel d'offres ouvert avec des exigences de capacités minimales n° 02/2021 pour:

Alimentation (restauration scolaire) pour l'année2022

Et Publié Dans ,

Le bulletin officiel des marchés publics (BOMOP) et dans les quotidiens nationaux (deux journaux nationaux) ,

- Le Journal " Midi Libre " Le. 14/12/2021 En Français Et Le Journal " المذكرة " Le. 14/12/2021 En Arabe.

Le Président De L'APC De Chemora Informé L'ensemble Des Soumissionnaires Concerné Par Le marché

Alimentation (restauration scolaire) pour l'année 2022

Après Evaluation Des Offres Suivant Les Critères Arrêtés Dans Le Cahier Des Charges, Que Les Résultats Sont Les Suivants.

N° d'ordre	Nom de projet	L'entreprise	NIF	Note offre technique	Montant en TTC		DELAI	OBS
					Quantité minimum (DA)	Quantité max(DA)		
01	Alimentation (restauration scolaire) pour l'année 2022	AHMED DJERADI HICHAM ZANA EL-BEIDHA BATNA	9880540010827	45.00/60	11.279.380.00	19.915.795.00	ANNEE 2022	L'offre financière techniquement qualifiée la plus basse + Dossier complet

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° : 5-247du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Toute entreprise qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de L'APC de chemora au plus tard dix (10) jours à compter de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Les autres soumissionnaires intéressés peuvent se rapprocher des services de l'APC au plus tard de trois (03) jours à compter de premier jour de la publication du présent avis pour prendre connaissance des détails de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Midi Libre n° 4418 - Mardi 4 janvier 2022 - Anep 2225 000 033

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE LA SANTE

Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Médéa
 Etablissement public hospitalier de Ksar El Boukhari
 Fax (025) 53-12-84
 STD : (025) 53-20-03
 Adresse : Rue Abdelkader Lounis
 Ksar El Boukhari 26300, MEDEA
 Matricule fiscal :000726359005553815
 N° article d'imposition :2635001012111

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n°01/2022

L'établissement public hospitalier de Ksar El Boukhari lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'approvisionnement en produits alimentaires réparti comme suit :

Lot n° 01 : viandes rouges, viandes blanches, œufs

Lot n° 02 : alimentation générale

Lot n° 03 : Fruits et légumes

Lot n° 04 : pain et gâteaux.

Seules les entreprises spécialisées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'E.P.H de Ksar El Boukhari, rue Abdelkader Lounis, Ksar El Boukhari 26300, wilaya de Médéa contre le paiement des frais de tirage fixés à trois mille dinars (3.000,00) effectué auprès du trésorier communal de Ksar El Boukhari.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité décrites ci-après :

A) Dossier de candidature : le dossier de candidature contient :

-Une déclaration de candidature ;

-dans la déclaration de candidature, le candidat ou soumissionnaire atteste qu'il :

*n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du présent décret ;

*n'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;

*est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intérimaires des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;

*est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan en relation avec l'objet du marché.

*a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;

*détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;

-une déclaration de probité ;

-les statuts pour les sociétés ;

-les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;

-Attestation de bonne exécution ;

-Certificat d'existence (C n°20) en cours de validité ;

-Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants ;

Capacités minimale demandé :

-Moyens humains : Au moins 01 travailleur (Liste nominatif et déclaration nominatif de la Cnas en cours de validité)

-Moyens de transport : Au moins un camion frigorifique est exigé pour le lot n° 01 avec l'agrément sanitaire du frigo (copie de la carte grise + contrat d'assurance en cours de validité) ainsi que pour le lot n° 02 un camion frigorifique est exigé pour les deux produits en l'occurrence (le yaourt et le lait pasteurisé en sachet copie de la carte grise + contrat d'assurance en cours de validité)

-Moyens financiers : avoir réalisé un moyen de chiffre d'affaire d'au moins un million cinq cent mille DA 1.500.000,00 DA durant les trois dernières années (2018-2018-2020) pour le 01° lot et un moyen de chiffre d'affaire d'au moins cinq cent mille 500.000,00 DA pour le 02° et le 03° lot durant les trois dernières années (2018-2019-2020) un moyen de chiffre d'affaire d'au moins deux cent mille DA 200.000,00 DA durant les trois dernières années (2018-2019-2020) pour le 04° lot.

Conformément à l'article 69 du décret présidentiel n° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation de marchés publics et des délégations de service public les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (dix) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

B) Une offre technique

comprendant :

-Déclaration à souscrire remplie, signée, cachetée et datée

-Memoire technique et justificatif rempli, signé, cacheté et daté

-Cahier des charges dûment renseignés, paraphés et datés et revêtu de la mention « lu et accepté »

C) L'offre financière : L'offre financière doit comprendre :

-La lettre de soumission selon le modèle ci-joint signée et datée

-Le bordereau des prix unitaires rempli, signé, cacheté et daté

-Le détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises rempli, signé, cacheté et daté

Les trois enveloppes ci-dessus comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière seront insérées dans une enveloppe unique, anonyme, ne comportant que les indications suivantes en mentionnant le lot voulu :

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n° 01/2022

ayant pour objet l'approvisionnement en produits alimentaires

« En mentionnant le lot voulu »

« A ne pas ouvrir »

que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

Les offres techniques et financières et le dossier de candidature contenues dans une enveloppe distincte.

La date limite de dépôt des offres est fixée à dix (10) jours comme dernier délai à 14h00, à compter de la date de la première parution du présent avis. Les entreprises soumissionnaires peuvent assister à la réunion d'ouverture des plis qui se tiendra le dernier jour de dépôt des offres à 14 h, au siège de l'établissement public hospitalier de Ksar El Boukhari.

Le Directeur

Midi Libre n° 4418 - Mardi 4 janvier 2022 - Anep 2216 000 045

CONDOLEANCES

Suite au décès de Feu

BELOUNIS Idir

La famille YEZZA d'Alger, présente ses sincères condoléances à la famille BELOUNIS d'el affroun, de birkhadem et notamment sa femme et ses neveux de France et les prie de trouver dans cet avis l'expression de leurs sincères condoléances et leur profonde compassion
 Puisse Dieu Le Tout Puissant Lui accorder Sa Sainte Miséricorde
 A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons



JEUX MÉDITERRANÉENS D'ORAN

L'examen du CIJM passé avec succès

Les dernières semaines du mois de décembre 2021 ont été décisives, avec la confirmation du choix de la capitale de l'Ouest pour abriter, l'été prochain et aux dates prévues, la 19^e édition des Jeux méditerranéens (JM) d'Oran-2022. Un défi que les pouvoirs publics et le comité d'organisation ont réussi à relever.



2021
وهران
ORAN

JEUX MEDITERRANEENS



PARIS SAINT-GERMAIN

Lionel Messi positif au Covid-19





CAN2022

Henry Asante : "L'Algérie, équipe favorite du tournoi"

Le chargé de communication de la Fédération du Ghana de football (GFA) s'est exprimé au sujet de l'équipe nationale d'Algérie dans une interview accordée au journaliste Yacine Benlamouar et portant sur le stage préparatif du Ghana en vue de la prochaine Can.



Ce mercredi 5 janvier 2022, les Verts vont pouvoir disputer leur premier, et peut-être dernier, match de préparation pour la Coupe d'Afrique des Nations 2022 (en réalité 2021 reportée à 2022) contre le Ghana. Une rencontre qui ne risque pas d'être annulée selon le chargé de communication de la GFA, Henry Asante. Face au regain épidémique, plusieurs nations africaines se sont retrouvées démunies de leurs joueurs et contraintes d'annuler des matches amicaux, comme ce fut le cas pour la Gambie. Côté

Ghanéen, tout semble rentrer dans l'ordre : "7 de nos joueurs évoluent en Angleterre. Ils vont pouvoir rejoindre la sélection avant notre match amical face à l'Algérie. On aura donc une vingtaine de joueurs à notre disposition pour préparer la rencontre", déclare Henry Asante. Il enchaîne : "Actuellement, l'Algérie est la meilleure équipe d'Afrique, ils ont remporté la Can en Égypte. Pour pouvoir jouer contre eux et les arrêter, il

faut être à un très haut niveau. Ils ont également réalisé un succès historique en remportant la Coupe arabe. On a assez d'informations sur toute l'équipe et pas uniquement sur Riyad Mahrez, qui reste tout de même la vedette et le capitaine de l'Algérie." C'est une "très bonne équipe qui possède de bons joueurs dans les trois compartiments du terrain. On les suit de près et, en ce moment, ils sont inarrêtables.

On aspire à une bonne performance contre le champion d'Afrique. C'est l'équipe favorite du tournoi. Ils détiennent le record d'Afrique (série d'invincibilité, ndlr) et ils sont en quête d'un record mondial détenu par l'Italie. C'est un très bon test pour nous avant la Can", conclut-il enfin. Aucune information n'est, pour l'heure, parue quant à une éventuelle retransmission de la rencontre.

L'effectif de l'EN s'est encore complété à l'entraînement

Après l'annulation du match de préparation contre la Gambie, qui était programmé ce samedi 1^{er} janvier 2022 à Doha en guise de préparation pour la Can TotalEnergies - Cameroun 2021, les protégés de Djamel Belmadi ont pris hier soir le chemin du complexe sportif d'Al Eglia



pour leur sixième séance d'entraînement (18 h, heure de Doha). Comme à leur habitude, les Verts ont entamé leur séance par deux séries de jongles dans une ambiance très conviviale, surtout que l'effectif s'est encore complété par la venue des Houcine Benayada et Mohamed-Amine Tougaï. Seul Sofiane Feghouli était au repos en raison d'une légère blessure qui l'éloigne momentanément des entraînements. Plusieurs ateliers étaient au menu des coéquipiers de Bennacer, aussi diversifiés qu'étudiés pour maximiser le travail établi par le staff technique. La seconde partie de l'entraînement a été consacrée à des oppositions (conservation du ballon) en cinq séquences sur la moitié du terrain, avec d'un côté les porteurs de chasuble vert et leur gardien Oukidja et ceux en orange et Medjadel dans la cage.

Un entraîneur égyptien met en garde contre l'équipe d'Algérie

L'ancien entraîneur des gardiens de l'équipe nationale égyptienne et actuellement l'équipe de Smouha, Ahmed Nagy, a déclaré que les résultats des Pharaons à la Coupe d'Afrique des nations seront une indication forte de la force de l'Égypte dans la confrontation décisive lors des éliminatoires de la Coupe du monde, souhaitant de ne pas rencontrer l'équipe d'Algérie en match de barrage. L'équipe d'Algérie a réussi à se qualifier pour les éliminatoires après avoir dominé son groupe face à un concurrent tenace, le Burkina Faso.

Nagy a confirmé dans des déclarations télévisées sur la chaîne On Sport, que l'équipe égyptienne devait surpasser l'équipe algérienne : "Nous devons faire confiance à Carlos Queiroz, c'est un grand entraîneur, et il a réussi à mener 5 équipes à la Coupe du monde, dont l'Iran deux fois de suite. L'équipe égyptienne doit éviter de rencontrer l'Algérie, où elle a des éléments distingués, et la confrontation sera très difficile."

L'ex-gardien des Pharaons a indiqué que l'équipe égyptienne a besoin de quelques stars dans sa liste, accompagnée de la star Mohamed Salah et du joueur d'Arsenal Mohamed Elneny. "Je pensais que l'équipe égyptienne avait besoin de quelques stars dans sa liste, comme Mohamed Magdy Afsha et Tarek Hamed, car il est possible que des blessures ou des absences surviennent pendant le tournoi."



SPORT

CHALLENGE DE CROSS-COUNTRY DES RUINES ROMAINES

Victoire de Med Merbouhi et Riham Sennani

La 15^e édition du Challenge National de Cross-country "Les Ruines Romaines", disputée samedi à Batna, a été remportée par Mohamed Merbouhi (Sélection nationale militaire) chez les messieurs, et Riham Sennani (Individuels/Alger) chez les dames. Comme souvent, la sélection nationale militaire a outrageusement dominé cette compétition, en s'emparant des six premières places au classement général, car les cinq coureurs entrés derrière Merbouhi appartenaient également au CREPSM.

Il s'agit d'Issam Zeghdane (2^e), Aymen Boulaïnine (3^e), Nacer Dhaou (4^e), Haroun Salhi (5^e) et Boualem Derradji (6^e), alors que chez les dames, le podium a été complété par Nawal Abbès, de l'AS Protection Civile d'Alger (2^e), et Nawal Zendaoui, sociétaire du MA Constantine (3^e).

Chez les U-20 (Garçons), la victoire est revenue à Haïthem Chaouche (Khenchela), devant Walid Namous (Constantine), et Zoubir Mekehla (Tébessa), tandis que chez les filles de la même catégorie d'âge, c'est Lina Taleb, de Souk Ahras, qui l'a emporté, devant Amira Hamdani (Bordj-Bou-Arréridj) et Achwak Terki (Constantine).

Enfin, chez les juniors (Garçons), la victoire est revenue à Bensaâd Abdel-Aly (Batna), devant Faïz Hamzaoui (Tébessa) et Idriss Takei-Eddine (Tébessa), alors que chez les filles de la même catégorie d'âge, c'est Rahma Boukathir (Bordj Bou Arréridj) qui l'a emporté, devant Ikhlal Aïeb (M'sila), et Lina Idrissi (Souk Ahras).

CHAMPIONNAT NATIONAL INDOOR D'AVIRON Les 14 et 15 janvier à Oran

Le championnat national "Indoor" d'aviron se déroulera les 14-15 janvier prochain, au Palais des sports d'Oran, a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë kayak. "Ce sera le premier grand évènement d'aviron en 2022, et c'est donc lui qui permettra de lancer cette nouvelle année sportive" a indiqué la Fasack dans un bref communiqué. Ce championnat est ouvert à l'ensemble des clubs affiliés. Il sera organisé par la Ligue oranaise des sociétés d'aviron et de canoë kayak, sous le slogan "Let's Row".

Les dernières semaines du mois de décembre 2021 ont été décisives, avec la confirmation du choix de la capitale de l'Ouest pour abriter, l'été prochain et aux dates prévues, la 19^e édition des Jeux méditerranéens (JM) d'Oran-2022. Un défi que les pouvoirs publics et le comité d'organisation ont réussi à relever.

Il s'agit là d'un des faits marquants ayant caractérisé l'année 2021 sur le plan sportif à l'échelle nationale. Un défi de taille que les pouvoirs publics et le comité d'organisation des JM 2022 d'Oran ont réussi à relever, faisant, par là même, taire les mauvaises langues qui ont tenté de discréditer l'Algérie auprès des instances sportives internationales.

Dès le 22 juin dernier, à l'occasion de l'enclenchement du compte à rebours de l'évènement méditerranéen. Oran el-Bahia s'est mise à l'heure des JM. Des activités sportives et culturelles ont été alors programmées dans la capitale de l'Ouest du pays pour célébrer l'évènement, et depuis, tout le monde dans la ville s'est mobilisé pour réussir l'épreuve. Mais voilà que des parties malveillantes se sont empressées de tenter de gâcher la fête. Leurs démarches visant à discréditer le pays auprès des instances sportives internationales, à leur tête le Comité international des JM, s'inscrivaient naturellement dans le processus de la campagne entreprise à tous les niveaux contre le pays-hôte.

Profitant des carences signalées dans l'achèvement de certaines structures du complexe sportif en cours de réalisation dans la commune de Bir el-Djir, ces parties ont transmis à leur manière au CIJM un "rapport" accablant nuisant à l'image du pays.

Leur coup monté a failli porter ses fruits, étant donné que l'ins-



tance internationale propriétaire des JM n'a pas tardé à réagir à travers un communiqué de presse par lequel elle a clairement manifesté ses inquiétudes quant au retard accusé dans l'achèvement des équipements sportifs concernés par les JM. La même instance n'a pas hésité aussi à remettre en cause la tenue de la 19^e édition à Oran, ce qui a enchanté au plus haut point les "architectes" du complot.

Le complot déjoué

C'était sans compter sur la volonté et la détermination des pouvoirs publics qui ont en fait même une affaire d'honneur. La partie algérienne n'a pas tardé à répliquer, profitant du séminaire des chefs de délégations et délégués techniques des fédérations sportives internationales concernées par les JM, tenu à Oran les 11 et 12 décembre courant, pour balayer d'un revers de main tous les mensonges montés de toutes pièces par les détracteurs.

Le deuxième jour du séminaire a été marqué d'ailleurs par l'échec officiel du complot. Un échec prononcé de vive voix par le deuxième vice-président du CIJM, le Français Bernard Amsalem, qui a mis un terme à la polémique en annonçant le maintien à Oran de la prochaine édition de la fête méditerranéenne du 25 juin au 5 juillet 2022.

Pour le 2^e vice-président du CIJM, les doutes sont enfin dissipés "certes nous avions quelques inquiétudes qui sont aujourd'hui toutes levées", a-t-il reconnu. Un cap est franchi, a estimé M. Amsalem, permettant aux Jeux de se dérouler dans de

bonnes conditions. "Le rendez-vous sera un évènement sportif historique pour la ville d'Oran et le pays d'une manière générale", a-t-il ajouté. Et si le dirigeant français et ses pairs du CIJM ont été pour autant rassurés, c'est grâce aux dernières décisions prises par les plus hautes autorités du pays dans l'optique de booster les préparatifs des JM, notamment en matière d'infrastructures sportives.

Les pouvoirs publics impulsent un nouveau souffle

C'est dans ce contexte que le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a effectué, le 4 octobre dernier, une visite à Oran au cours de laquelle il s'est enquis de l'évolution des chantiers des différentes installations sportives en cours de réalisation.

Cette visite a permis notamment d'impulser un nouveau souffle aux chantiers en question, surtout qu'elle a été précédée par l'injection d'une enveloppe financière de l'ordre de 2,4 milliards de dinars, après la réunion de la commission de suivi, mise en place par le Premier ministre. Cette démarche a vite porté ses fruits en levant toutes les contraintes ayant freiné la bonne marche des travaux, notamment au niveau du centre nautique et de la salle omnisports, tous les deux relevant du nouveau complexe sportif. Lors du séminaire des 11 et 12 décembre, les hôtes d'Oran s'étaient tous réjouis de l'état d'avancement des préparatifs des JM, au point où le délégué du Comité olympique

monégasque a estimé, dans une déclaration à l'APS, que "l'Algérie a placé la barre haut par rapport aux précédentes éditions des JM". Le wali d'Oran, Saïd Sayoud, également Premier vice-président du CIJM, a lui aussi profité de ce séminaire pour rassurer les membres du CIJM, en affirmant que toutes les infrastructures sont presque terminées et qu'elles seront définitivement réceptionnées d'ici la fin de janvier prochain. "La cadence des travaux s'est nettement accélérée depuis près de deux mois, avec l'appui sans faille des hautes autorités de l'État en mettant à disposition les financements nécessaires, preuve de la bonne volonté de l'État pour la réussite de ces Jeux dans les meilleures conditions. Désormais, pas moins de 90 % des infrastructures sportives concernées par les JM sont déjà prêtes", a-t-il assuré.

Les organisateurs des JM, que l'Algérie abritera pour la deuxième fois de son histoire après l'édition de 1975, achèvent ainsi l'année 2021 dans la liesse après avoir réussi le test du CIJM avec brio. Il leur appartient maintenant de passer à une autre étape, pour reprendre les propos du nouveau commissaire des JM, Mohamed-Aziz Derouaz, désigné à ce poste début octobre dernier. "Notre défi et notre mission est que les JM aient lieu dans les meilleures conditions, en réponse aux attentes du peuple algérien et aux aspirations exprimées au plus haut niveau de l'État", a-t-il insisté.

JEUX MÉDITERRANÉENS D'ORAN

L'examen du CIJM passé avec succès

PARIS SAINT-GERMAIN

Lionel Messi positif au Covid-19

La star argentine du PSG, Lionel Messi, fait partie des quatre joueurs de l'effectif du PSG contrôlés positifs au coronavirus, a annoncé dimanche le club à la veille d'un match de Coupe de France à Vannes. Le 19 décembre, Leo Messi n'avait pas pris part au précédent match en Coupe de France.

La star argentine du Paris SG, Lionel Messi, fait partie des quatre joueurs de l'effectif du PSG contrôlés positifs au coronavirus, a annoncé dimanche le club à la veille d'un match de Coupe de France à Vannes. Leo Messi, le latéral Juan Bernat, le gardien Sergio Rico et le milieu Nathan Bitumazala (tous deux habitués réservistes) "respectent actuellement l'isolement et sont soumis au protocole sanitaire adapté", a ajouté le club. L'Argentin aux sept Ballons d'Or avait été laissé au repos le 19 décembre pour le précédent match en Coupe de France du Paris SG, dont la prochaine rencontre en Ligue 1 est prévue le 9 janvier à Lyon. Messi est resté en Argentine pour observer sa période d'isolement, a indiqué dimanche l'entraîneur du PSG Mauricio Pochettino en conférence de



presse. Le Vannes Olympique Club, adversaire dimanche du Paris SG, est actuellement 8^e de son groupe de National 2 (4^e échelon national). Le club parisien est le détenteur du nombre de sacres en Coupe de France (14).

Neymar de retour dans trois semaines

Par ailleurs, son autre star, le Brésilien Neymar, victime d'une entorse à la

cheville gauche le 28 novembre lors d'une victoire à Saint-Etienne en Ligue 1, "va poursuivre ses soins au Brésil jusqu'au 9 janvier avec des membres du staff médical et performance" du club, précise le PSG. "Son retour à l'entraînement est toujours prévu dans environ trois semaines", ajoute le club. Son absence avait été évaluée de six à huit semaines après sa blessure.

MANCHESTER UNITED

Cristiano Ronaldo allume manchester pour le Nouvel An

Cristiano Ronaldo a utilisé les médias sociaux pour célébrer l'année 2022, en postant une photo avec sa famille le soir du Nouvel An. La star portugaise a écrit un court message résumant son année, mais a été assez critique envers son club actuel, Manchester United. "2021 touche à sa fin et c'était loin d'être une année facile, malgré mes 47 buts marqués toutes compétitions confondues", a écrit Ronaldo sur Instagram. "Deux clubs différents et cinq

entraîneurs différents. Une étape de la finale de l'Euro jouée avec mon équipe nationale et une qualification pour la Coupe du monde laissée en suspens pour 2022. À la Juventus, j'ai été fier de remporter la Coupe d'Italie et la Supercoupe d'Italie, et de devenir le meilleur buteur de Serie A", a ainsi tonné Cr7.

"Pour le Portugal, devenir le meilleur buteur de l'Euro a également été un moment fort cette année. Et, bien sûr, mon retour à Old Trafford sera tou-

jours l'un des moments les plus emblématiques de ma carrière." L'attaquant de Manchester United a ensuite poursuivi son message avec des mots forts pour son club actuel. "Mais, je ne suis pas heureux de ce que nous réalisons à Manchester United", a-t-il ajouté. "Aucun d'entre nous n'est heureux, j'en suis sûr. Nous savons que nous devons travailler plus dur, jouer mieux et fournir bien plus que ce que nous fournissons actuellement."

GETAFE – REAL MADRID

Une grosse polémique arbitrale

Le Real Madrid n'a pas réussi à éviter une défaite à Getafe (0-1). Mais une décision arbitrale n'a pas manqué de faire polémique.

Après avoir concédé l'ouverture du score suite à une énorme boulette d'Eder Militao, le Real Madrid a donné le bâton pour se faire battre et n'a pas jamais bénéficié du petit coup de pouce nécessaire pour revenir dans le match. Notamment avec un penalty qui aurait sans doute dû être accordé aux Merengue. Damian Suarez a clairement retenu Marcelo par le maillot dans la surface, sans que l'arbitre ni le VAR n'y trouvent rien à redire.

Une action très litigieuse qui n'a pas manqué de faire réagir après la rencontre. Dirigeant et légende du Real Madrid, Emilio Butragueno a dénoncé une erreur manifeste devant la presse. "Que Marcelo a été saisi est évident. Damian ne l'a pas laissé continuer l'action. C'est évident qu'il a été retenu. J'insiste, il était à l'intérieur de la surface et il a été saisi", a dénoncé le dirigeant madrilène.

Le Real Madrid n'a pas réussi à éviter une défaite à Getafe (0-1). Mais une décision arbitrale n'a pas manqué de faire polémique. Un penalty qui semblait évident n'a pas été accordé à Marcelo. De quoi faire enrager du côté merengue.

Alaba revient sur la succession de Sergio Ramos !

L'été dernier, le Real Madrid décidait de tourner la page Sergio Ramos et de faire de David Alaba son successeur alors que l'Autrichien a hérité du célèbre numéro 4 de son prédécesseur. Dans les colonnes du journal Kurier, l'ancien joueur du Bayern Munich est revenu sur ses débuts chez les Merengue. Et le défenseur de 29 ans se sent pleinement épanoui en Espagne : "Je porte ce numéro avec fierté et c'est comme une motivation supplémentaire. Il était également clair pour moi que les attentes à mon égard seraient encore plus grandes Beaucoup (dans le club) ne parlent pas anglais, ce qui m'oblige à parler espagnol. (Mais) donner une interview (en espagnol) serait autre chose".

Il a ensuite poursuivi en rendant hommage au Bayern Munich : "Munich est ma deuxième maison après y avoir passé 13 ans. J'ai joué un rôle important dans le club et l'équipe. Jusqu'à ce que je devienne un joueur de premier plan, j'ai appris à connaître le club et la ville de fond en comble. J'ai beaucoup d'amis à Munich. J'ai dû renoncer à beaucoup de confort" a-t-il conclu.

Recruté cet été pour succéder à Sergio Ramos, David Alaba est revenu sur ses débuts au Real Madrid. L'international autrichien se dit très heureux depuis son arrivée dans la capitale espagnole.

Diminué par de nombreuses absences, le Barça assure l'essentiel à Majorque en Liga

Le FC Barcelone (1-0), privé de plus de dix cadres, a battu Majorque, dimanche en Liga, grâce à un but de Luuk de Jong. Les Catalans recollent au Top 5.

Ce n'était pas le plus grand match de l'histoire du FC Barcelone, vainqueur

à Majorque (1-0) dimanche en Liga, mais le Barça a une excuse. Entre les cas de Covid-19 et les blessés, Xavi était privé de plus de dix cadres, dont Ousmane Dembélé, Memphis Depay et Pedri, et a été contraint d'aligner un onze très rajeuni. Les Catalans se sont

imposés grâce à un but de Luuk de Jong, d'une superbe tête (44'), qui ressemblait à un dinosaure aux côtés de deux jeunes de la réserve Ilias Akhomach (17 ans) et Ferran Jutgla (22 ans).

AIN-TEMOUCHENT, CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE "SUFAT"

Exportation de produits manufacturés dans la wilaya

Le directeur de la chambre de commerce et de l'industrie "Sufat", Miloud Hakimi, a indiqué, mardi 21 décembre, que des produits manufacturés dans la wilaya d'Aïn-Temouchent, d'une valeur de 2,55 millions d'euros, ont été exportés, en 2021, vers l'étranger.

PAR BOUZIANE MEHDI

Miloud Hakimi a déclaré que le "volume des exportations par des opérateurs économiques de la wilaya ont atteint plus de 490 tonnes de différents produits, notamment des matériaux de construction, des produits de consommation ainsi que des matériels médicaux", qui ont été exportés vers des pays européens, américains et africains pour une valeur de 2,55 millions d'euros. Il soulignera que la wilaya d'Aïn-Temouchent a enregistré un bon qualitatif dans le domaine de la diversification des exportations hors hydrocarbures".

Le groupe industriel algérien de ciment "Gica" de Beni-Saf, entré dans l'espace de l'exportation, la chambre de commerce et de l'industrie "Sufat" enregistre, en plus de l'opérateur public, des résultats positifs et encourageants pour plusieurs opérateurs pri-



vés locaux, versés dans l'exportation d'un certain nombre de produits manufacturés localement, à l'instar de l'usine de marbre, située dans la zone industrielle d'Aïn-T'mouchent, qui exporte ses produits vers les USA. Selon l'APS, le même responsable a affirmé que "l'usine de fabrication de gants médicaux a aussi pu placer ses produits en Espagne et en France, en plus d'autres opérateurs activant dans le domaine de l'exportation de poissons et crustacés vers l'Espagne, ainsi que des fabricants de certains articles de consommation tels que les pâtes et les boissons non alcoolisées vers L'Europe et autres produits destinés à la Mauritanie et au Niger en Afrique". La cghambre de commerce et d'industrie "Sufat" accorde, par ailleurs, toutes les facilités à la filière export au profit des opérateurs économiques

activant dans ce créneau, à travers un accompagnement sur le terrain ainsi qu'en organisant des sessions de formation liées aux mécanismes de gestion financière des établissements économiques et elle s'attelle également à faire connaître les différents textes juridiques relatifs aux incitations accordées par l'État pour promouvoir la production locale et soutenir l'entrepreneuriat.

Durant l'année prochaine, il est prévu d'élargir l'activité des exportations du produit local à Aïn-Temouchent vers d'autres pays étrangers, notamment africains, sachant que des opérateurs économiques locaux ont réussi à s'imposer avec un produit de qualité, a affirmé le directeur de la chambre de commerce et d'industrie "Sufat".

B. M.

ADRAR, COMMERCE DE TROC FRONTALIER

Échanges commerciaux avec les pays africains

Le commerce de troc frontalier a connu, en 2021, dans la wilaya d'Adrar une ruée des opérateurs et a dopé les échanges commerciaux avec les pays africains.

Ce type de commerce frontalier séculaire, pratiqué auparavant avec les pays du Sahel et d'autres pays du continent, joue un rôle efficace et constitue un terrain fertile pour développer le commerce extérieur et écouler le produit national sur le marché africain.

Dans ce cadre, "les services du commerce et de la promotion des exportations de la wilaya d'Adrar recensent plus de 74 opérateurs activant dans ce type d'échanges commerciaux et assurant la commercialisation autorisée de plus de 14 produits exportables et 36 produits éligibles à l'importation, et un libre échange d'autres marchandises assujetties à une autorisation préalable ou soumises à des clauses d'un cahier de charges", a indiqué le chef de service du bureau de promotion du commerce extérieur, Abdelkader Batti.

Par souci de booster cette activité commerciale, les responsables du sec-

teur s'emploient à accompagner les opérateurs à travers des démarches pratiques, dont la mise en place d'une commission de wilaya chargée de l'accompagnement des exportations à la lumière de résultats des rencontres traitant des préoccupations des opérateurs et devant être soulevées aux instances centrales pour leur examen.

La mise en place d'une cellule d'écoute au niveau de la chambre de commerce et d'industrie CCI-Touat, qui se charge de l'accueil des opérateurs et la prise en charge de leurs doléances, l'assouplissement des procédures administratives liées au troc, en plus d'aplanir les contraintes entravant le développement de ce type de commerce, font partie des approches préconisées pour la promotion du troc. Des suggestions ont ainsi été avancées par les services du commerce et portent notamment sur l'ouverture de bureaux servant d'antennes représentant les différentes instances centrales concernées par l'accompagnement des exportations, en vue de rapprocher leurs prestations des opérateurs exportateurs, particulièrement au volet de l'assurance des produits à exporter,

des opérations bancaires, et des services de transport et de logistique.

Selon les données fournies par l'Inspection des Douanes algériennes d'Adrar, les exportations de la wilaya, dans le cadre du troc, n'ont cessé, depuis sa relance, de se développer avec un volume des exportations établi à la fin du mois de novembre dernier à plus de 336 millions DA, contre un volume de 171 en 2020.

Le volume des importations s'est lui affiché, à la même période de l'année en cours, à 298 millions DA, contre un volume de 115 millions DA d'importations l'année dernière.

Les services des Douanes algériennes s'emploient à consolider les procédures d'accompagnement de l'exportation à travers notamment la réduction à 42 heures seulement de la durée de dédouanement des marchandises, qui ne dépasse pas les 24 heures pour les produits périssables, en plus du différé du contentieux douanier au terme de l'opération d'exportation et l'accompagnement, en coordination avec les partenaires sécuritaires, des exportateurs jusqu'aux frontières.

APS

BORDJ-BOU-ARRERIDJ Indemnisation des agriculteurs victimes d'incendies

Pération d'indemnisation des agriculteurs victimes des incendies enregistrés l'été dernier, a été lancée dans la wilaya de Bordj-Bou-Argeridj.

L'indemnisation des agriculteurs, dont les terres agricoles ont été affectées par les incendies, a été entamée depuis la zone de Zemala dans la commune de Bordj-Ghedir, où 180 plants d'oliviers sur les 230 accordés à trois fellahs ont été mis en terre.

L'opération se poursuit pour toucher 15 autres fellahs dans la localité de Bendaoud, à travers la mise en terre d'un total de 396 plants d'oliviers, abricotiers et amandiers.

Les oliviers arrivent en tête des nouveaux plants d'arbres fruitiers qui seront distribués aux personnes affectées par les incendies, étant donné que cette espèce d'arbre est celle qui a été la plus touchée, ce qui a influé directement sur la production d'huile d'olive sur le territoire de la wilaya par rapport aux deux dernières années.

Cette opération est inscrite dans le cadre de la prise en charge des agriculteurs touchés et de l'indemnisation des pertes causées par les incendies de forêts, et ce en application des recommandations du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, à travers la distribution d'arbres fruitiers par l'Entreprise régionale de génie rural.

OUARGLA 630.555 quintaux de dattes récoltés

Une récolte de 630.555 quintaux de différentes variétés de dattes a été réalisée cette saison dans la wilaya d'Ouargla.

Répartie entre les zones phœnicicoles de N'goussa, Ouargla, Sidi-Khouiled et Hassi-Messaoud, cette récolte a donné lieu à 268.543 quintaux de dattes de variété supérieure deglet-nour, 6.293 quintaux de variété deglabéida, 272.648 quintaux de ghers et 83.071 quintaux de dattes communes. Cette année, la récolte de dattes est en baisse de 102.722 quintaux, comparativement à celle de l'an dernier où avait été enregistrée une production de 732.782 quintaux en dépit de l'extension des surfaces dédiées à la phœniciculture.

Cette surface est passée, en effet, de 10.377 hectares l'an dernier à 10.448 hectares cette saison, avec également une hausse du nombre de palmiers productifs qui a grimpé de 1.100.389 à 1.107.969 palmiers.

La baisse enregistrée dans la production de dattes est expliquée par divers facteurs, à leur tête les conditions naturelles défavorables, notamment une forte hausse de température ayant accompagné la période de maturation du fruit, entraînant une réduction de son calibre et de sa qualité, mais aussi son assèchement.

APS

UN HAUT RESPONSABLE MAURITANIEN L'A AFFIRMÉ

"L'Algérie dispose de produits industriels de qualité et compétitifs"

Avec l'ouverture du poste frontalier entre l'Algérie et la Mauritanie et de la ligne maritime entre les deux pays, ainsi que l'instauration des rencontres périodiques entre les hommes d'affaires et les investisseurs, le partenariat économique et la coopération bilatérale vont connaître un boom extraordinaire entre ces deux pays du Maghreb.

Le président la commission des relations extérieures de l'Assemblée nationale de la Mauritanie, Mokhtar Ould Khelifa a affirmé, dans la wilaya de Mascara, que l'Algérie dispose de produits industriels de qualité et à des prix compétitifs qui peuvent être exportés vers la Mauritanie et des pays africains voisins. Dans une allocution lors de sa visite au complexe d'industries alimentaires (Cofeed) dans la zone industrielle de Mohammadia, en compagnie de plusieurs membres de l'assemblée nationale mauritanienne et du président de la commission des relations extérieures à l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohammed Hani ainsi que de mem-

bres de l'APN représentant la wilaya de Mascara et des autorités locales, Ould Khelifa a souligné que "la délégation mauritanienne qui a visité vendredi et samedi plusieurs unités de production industrielle dans les wilayas de Sidi Bel-Abbès, Oran et Mascara, a pris connaissance de produits industriels algériens qui peuvent être exportés vers la Mauritanie et d'autres pays africains".

Les "perspectives d'échange commercial entre l'Algérie et la Mauritanie sont devenues prometteuses à la faveur de l'impulsion donnée par les Présidents des deux pays frères, surtout après la dernière visite du Président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani en Algérie et la signature d'accords de coopération dans divers domaines, notamment pour la réalisation d'une route reliant les villes de Tindouf (Algérie) à Zouerat (Mauritanie)", a-t-il déclaré. Pour sa part, le président de la commission des relations extérieures de l'APN, Mohamed Hani a salué "le développement des relations entre l'Algérie et la Mauritanie soutenu par les Présidents Abdelmadjid Tebboune et Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani", affirmant que "l'APN soutient cette coopération".

La délégation parlementaire maurita-

nienne a visité les quatre unités du Complexe des industries alimentaires (Cofeed) de Mohammadia, réalisé pour un investissement de 9,378 milliards DA et lancé en production au cours de l'année 2021 pour fournir environ 22 % des besoins du marché national en huile brute et 35 à 40 % des besoins du marché national en farine de soja. Ce complexe regroupe une unité de stockage de céréales d'une capacité de 144.000 tonnes, une autre de broyage de graines oléagineuses d'une capacité de production de 2.000 tonnes par jour, une unité de production d'aliments de bétail et d'aviculture d'une capacité de production de 900 tonnes par jour et une unité de travaux de construction.

Ouverture d'une ligne maritime entre l'Algérie et la Mauritanie

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a ordonné l'ouverture d'une ligne maritime reliant l'Algérie à la Mauritanie, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République a instruit le ministre des Transports à l'effet d'ouvrir une ligne maritime avec la Mauritanie dans les plus brefs délais", a précisé le communiqué.

Ces instructions interviennent dans le

cadre du renforcement des relations algéro-mauritaniennes dont l'importance a été soulignée lors de la visite d'Etat du président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, effectuée en décembre dernier en Algérie à l'invitation du Président Tebboune. Cette visite, de 3 jours, a été couronnée par la signature de nombre de conventions dans les différents domaines de coopération, dont un mémorandum de coopération pour la réalisation d'une route reliant Tindouf (Algérie) à Zouerate (Mauritanie). En vertu de ce mémorandum, une route reliant les deux villes (775 km) sera réalisée par un des entreprises nationales permettant à l'Algérie de réaliser, pour la première fois depuis l'indépendance, une structure d'importance capitale en dehors de ses frontières.

R. E.

FINANCES

3.053 DAB opérationnels au niveau national en fin 2021

Le nombre de distributeurs automatiques de billets (DAB) opérationnels au niveau national a atteint 3.053 distributeurs, tandis que le nombre des terminaux de paiement électronique (TPE) était de 39.000 unités à la fin 2021, ont indiqué les données de la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (Satim).

Selon la Satim, le nombre des magasins en ligne reliés à la plateforme monétaire est de 154 magasins. Trois (3) applications de paiement via Smartphone ont été enregistrés. S'agissant du développement des chiffres du e-paiement à travers le pays depuis 2019, la Satim a fait état des "retombées positives de la pandémie du covid-19 sur la hausse du recours au paiement à distance".

La Satim a relevé, dans ce sens, l'augmentation du nombre des TPE, passant de 23.762 unités en 2019 à 39.000 unités en 2021 (+64 %). Ce chiffre a atteint 32.347 unités en 2020 (+36 % par rapport à 2019).

Le nombre de cartes de paiement a atteint 10,89 millions de cartes en 2021 (+22 % par rapport à 2019),

contre 9,62 millions de cartes en 2020. Concernant le taux de développement du nombre des magasins en ligne, il a atteint +297 % entre 2019 (33) et 2021 (131), tandis qu'il a atteint 63 magasins en 2020. Le nombre des DAB a augmenté de 88 % entre 2019 (1.621 DAB) et 2021 (3.053 DAB). Par ailleurs, le nombre des opérations de retrait automatique s'est élevé à 86,38 millions d'opérations en 2021 contre 9,93 millions d'opérations en 2019 (+770 %). En 2020, le nombre des opérations de retrait était de 58,43 millions d'opérations.

Les opérations de paiement électronique se sont élevées à 2,13 millions en 2021, contre 274,624 opérations en 2019 (+678 %), tandis que les paiements par dispositifs automatiques de billets (DAB) (paiement de proximité) ont atteint 8,08 millions d'opérations en 2021 contre 202,430 opérations en 2019 (+3.893 %), alors que les opérations de paiement de proximité se sont élevées à 59,4 millions d'opérations en 2020. Suite au lancement de l'interopérabilité de paiement électronique décembre dernier, la société prévoit un nombre d'opérations de paiement

de 24 millions en 2022 et 40 millions en 2023, contre 08,8 millions d'opérations en 2021.

La Satim a rappelé la mise en place d'un nouveau portail CIBWEB sur la plateforme e-paiement afin de faciliter la certification et l'intégration des webmarchands.

En chiffres, 122 demandes d'adhésion à la plateforme en 2021, contre 73 demandes via l'ancien système 2018-2020, et le nombre de commerçants qualifiés à exercer le webmarchand et le E-paiement, grâce la plateforme, a atteint 53 opérateurs en 2021 contre 53 demandes durant la période 2018-2020. Sur les 43 demandes de qualification formulées par les fournisseurs de solutions de paiement, 15 ont été qualifiés. Par ailleurs, quelque 2 millions de cartes bancaires ont été fabriquées jusqu'à fin 2021, émises par 18 banques, contre 131 boutiques en ligne connectées à la plateforme CIB. De surcroît, 8,2 millions de cartes Dahabia et 33 boutiques en ligne sont connectées à la plateforme de paiement d'Algérie Poste.

R. E.

CRISE SANITAIRE ET PROFONDE RÉCESSION La dette mondiale atteint un niveau record de 226.000 milliards de dollars

Les pouvoirs publics doivent trouver le juste équilibre dans un contexte de fort endettement et d'inflation croissante. L'année 2020 a vu la plus forte augmentation de la dette sur un an depuis la Seconde Guerre mondiale : la dette mondiale a atteint un montant de 226.000 milliards de dollars au moment où le monde entier traversait une crise sanitaire et une profonde récession. L'endettement était déjà élevé à la veille de la crise, mais désormais les États sont aux prises avec des niveaux records de dette publique et privée, de nouvelles souches mutantes du virus et une accélération de l'inflation. Selon la dernière mise à jour de la Base de données mondiale du FMI sur la dette, la dette mondiale a augmenté de 28 points de pourcentage pour atteindre 256 % du PIB mondial en 2020. Les emprunts contractés par les États représentent un peu plus de la moitié de cette augmentation : le ratio de la dette publique mondiale a en effet bondi à un niveau record de 99 % du PIB mondial. La dette privée contractée par les sociétés non financières et les ménages a également atteint de nouveaux sommets. L'accroissement de la dette est particulièrement marqué dans les pays avancés, où la dette publique est passée d'environ 70 % du PIB en 2007 à 124 % du PIB en 2020. Quant à la dette privée, elle a augmenté plus lentement, passant de 164 % à 178 % du PIB au cours de la même période.

R. E.

BIRMANIE

La population hésite entre guerre et exil

Depuis le coup d'État il y a un an, le pays a versé dans la guerre civile, aucune solution politique à court terme n'étant en vue.

Près d'un an après le coup d'État qui a porté les militaires au pouvoir en février dernier, la Birmanie voit sa jeunesse, notamment citadine et éduquée, fuir vers d'autres horizons, chassée par l'absence d'opportunités professionnelles et l'angoisse d'un quotidien fait d'insécurité et de violences.

Il y a une troisième solution, certes plus délicate, moralement plus exigeante, mais surtout sans heurts, donc plus paisible qui aurait permis d'éviter cette guerre civile meurtrière et sauver des milliers, voire des millions de vies humaines : celle d'accepter, même à contrecœur, la prise de pouvoir par la force de la junte et se résigner à vivre avec elle. Si non jamais, la colère et la vengeance ne sont pas, toujours, les meilleures réponses aux abus de pouvoir. Il faut parfois faire le choix qui épargne des vies.

FRANCE

À la tête de l'Union européenne

La France a pris la présidence tournante de l'Union européenne, samedi 1^{er} janvier. Pendant six mois, elle tentera de mettre en place un programme ambitieux : permettre à l'Europe d'être "puissante" et "souveraine". Ce mandat risque toutefois d'être bousculé par la nouvelle flambée de Covid-19 et la présidentielle d'avril.

Le Conseil de l'UE représente les intérêts des 27 États membres face à la Commission et au Parlement européens. La présidence semestrielle convoque les réunions des ministres, fixe l'agenda et conduit les négociations.

Pendant six mois, la France va donc disposer d'un important pouvoir d'influence pour faire avancer certains sujets et trouver des compromis à 27 même si l'exercice, très encadré, implique neutralité et doigté. Or l'UE se trouve à la croisée des chemins sur une série de sujets, de la sécurité en Europe – des dizaines de milliers de soldats russes sont massés aux portes de l'Ukraine – à la crise sanitaire qui obscurcit de nouveau l'horizon économique européen. Emmanuel Macron peut compter sur le soutien du nouveau chancelier allemand, le social-démocrate Olaf Scholz, qui présidera de son côté le G7 en 2022.

Il s'agit de la 13^e présidence semestrielle tournante exercée par la France depuis 1958 et la première depuis 2008.

Agences

TUNISIE

Lancement de la consultation populaire en ligne



Six thématiques en tout y sont présentes dont l'économie, la politique ou encore la santé. En plus des questions soumises, les internautes auront la possibilité de laisser des commentaires...

Cela faisait partie d'une des grandes annonces du Président tunisien. L'année 2022 s'ouvre en Tunisie avec la grande consultation populaire électronique que Kaïs Saïed appelait de ses vœux. L'objectif est de recueillir les suggestions des Tunisiens concernant les réformes proposées par le chef de l'État. Kaïs Saïed dit prendre exemple sur les

pays scandinaves. Le Président tunisien souhaite rompre l'image d'homme isolé décidant seul de l'avenir du pays. Les Tunisiens sont donc invités à répondre à une grande consultation en ligne.

Six thématiques en tout y sont présentes dont l'économie, la politique ou encore la santé. En plus des questions soumises, les internautes auront la possibilité de laisser des commentaires. Cette consultation est prévue jusqu'au 20 mars, mais son organisation fait débat.

Dans un pays où seuls 45 % des foyers disposent d'une connexion internet, certains s'interrogent sur le bien fondé et le sérieux de cette initiative. D'autant plus que la semaine der-

nière, la plateforme numérique qui gère la vaccination est tombée en panne. De plus les citoyens souhaitant participer à cette consultation devront divulguer leur numéro de carte d'identité afin d'accéder au portail, ce qui pose la question de la confidentialité des données recueillies.

Pour le moment, cette consultation est en rodage et n'est accessible que dans certains foyers. Elle sera ouverte à tout le monde à compter du 15 janvier. En tout cas quels qu'en soient les résultats, le Président Saïed a déjà prévu qu'un référendum se tiendrait en juillet et des législatives en décembre.

SYRIE

Plusieurs bases US auraient été attaquées

Des bases américaines établies dans les gouvernorats de Deir ez-Zor et d'Hassaké auraient été pilonnées dans la soirée du vendredi 31 décembre, annonce deux médias syrien et irakien. De son côté, Damas insiste sur la présence illégale de ces troupes sur le territoire du pays.

Une nouvelle fois, des militaires américaines qui se trouvent dans le nord de la Syrie sans le consentement de Damas ont été ciblées par des tirs. Ainsi, comme l'affirme l'agence irakienne *Shafaq*, plusieurs roquettes ont touché vendredi soir une base abritant des forces américaines dans le gouvernorat de Deir ez-Zor. Se référant à des témoins, l'agence

parle de bruits d'explosions ayant été entendus dans la base, sans pourtant préciser quels ont été les dégâts causés par le bombardement. De son côté, l'armée américaine a répondu avec un obusier pour ratisser la zone qui aurait été le site d'où provenaient les tirs.

Toujours vendredi soir, nombre de roquettes ont été tirées sur une base militaire située dans la ville d'Al-Chaddadeh, dans le gouvernorat d'Hassaké.

Ce n'est pas le seul incident impliquant des militaires américains qui a eu lieu vendredi dans le gouvernorat d'Hassaké. D'après l'agence *Sana*, plus tôt dans la journée, des habitants de la ville de Tal Hamis ont bloqué un

convoi de cinq véhicules blindés de l'armée américaine, en leur jetant des pierres ils les ont forcés à rebrousser chemin. Le 24 décembre, le vice-ministre syrien des Affaires étrangères, Ayman Susan, a nié dans une interview à *RT* tout contact de Damas avec la nouvelle administration américaine et a souligné la nécessité du retrait des "forces d'occupation américaines" du territoire syrien.

Fin juillet, le sénateur américain Lindsey Graham avait annoncé que les Kurdes syriens avaient conclu un accord avec une société américaine pour moderniser les champs pétroliers du nord-est du pays.

Agences

Comment un virus peut transformer une cellule en cancer...



Certains virus peuvent transformer les cellules qu'ils infectent en cancer. Une nouvelle étude menée sur le HTLV-1, qui provoque des leucémies, nous en apprend plus sur les mécanismes en jeu.

L'estomac de la moitié de la population humaine mondiale est infecté par la bactérie *Helicobacter pylori*. Ce micro-organisme peut être à l'origine d'ulcères voire parfois de cancers gastriques. Les virus oncogènes sont des virus transformant les cellules qu'ils infectent en cancer. Ce processus est lent et le cancer n'apparaît que des années après l'infection initiale. D'ailleurs, ce n'est pas systématique, des patients infectés par un virus oncogène peu-

vent vivre sans jamais développer de cancer.

Une équipe de l'Imperial College de Londres, en collaboration avec l'université de Kumamoto au Japon s'est intéressée aux mécanismes qui transforment peu à peu une cellule infectée par un virus oncogène en cancer. Leur sujet d'étude est le HTLV-1, un rétrovirus spécifique des lymphocytes T. On estime entre 5 et 10 millions le nombre de personnes infectées par ce virus, mais seulement 3 à 8 % d'entre elles développent un cancer virulent, le lymphome à cellules T de l'adulte ou ATL.

Des cellules infectées et hyperactives

Les scientifiques ont analysé les cellules sanguines mononucléées de douze volontaires sains, et trois infectés par HTLV-1. Ils ont observé que les patients cancéreux, les lympho-

cytes T sont suractivés. Ils produisent en quantité anormale des protéines qui entretiennent leur prolifération constante et qui empêche le système immunitaire de les détruire.

Cet état de surexcitation est induit par la présence de la protéine Tax de HTLV-1. Des cellules qui prolifèrent trop sont plus sensibles aux dommages à l'ADN, ce qui facilite leur transformation en cancer.

Une meilleure compréhension des mécanismes de cancérisation des cellules par les virus conduit aussi à l'identification de nouvelles cibles thérapeutiques. Par exemple, l'activation chronique des lymphocytes T pourrait être arrêtée par des molécules qui bloquent les voies de signalisation qui indiquent aux cellules d'être actives. Sinon, les traitements pourraient aussi cibler les protéines que les lymphocytes T suractifs sécrètent pour proliférer.

Variant Omicron Un symptôme particulier chez les enfants

Le variant Omicron du coronavirus SARS-CoV-2 s'impose progressivement à travers le monde : il serait aussi responsable de plus de 70 % des nouvelles contaminations en Europe. Le variant Omicron est-il responsable de symptômes particuliers ? Si, pour l'instant, il n'y a aucune certitude, certains médecins pensent avoir bel et bien identifié des symptômes spécifiques à Omicron – par exemple, les sueurs nocturnes.

15 % des enfants contaminés par Omicron développeraient un "rash"

Interrogé début décembre 2021 par *Sky News*, le docteur David Lloyd, médecin et chirurgien, estime que le variant Omicron serait à l'origine d'un symptôme particulier chez les enfants : une éruption cutanée soudaine, que l'on appelle "rash".

D'après le docteur David Lloyd, environ 15 % des enfants contaminés par le variant Omicron développeraient un



"rash", c'est-à-dire des petits boutons rouges et/ou des plaques rouges qui apparaissent brutalement sur la peau. Ce symptôme spécifique s'ajouterait aux symptômes plus "classiques" de l'infection par le coronavirus SARS-

CoV-2 : la gorge qui gratte, la toux sèche, les éternuements, les douleurs articulaires et musculaires, les maux de tête, la fatigue, la perte d'appétit...

Agences

800 médicaments contiennent du dioxyde de titane



800 médicaments parmi les plus prescrits contiennent du dioxyde de titane. C'est ce que dévoile un dossier consacré aux nanoparticules paru dans le magazine de consommation *Kali*. "Le dioxyde de titane est interdit dans l'alimentation parce qu'il est probablement cancérigène quand il est ingéré, cancérigène certain quand il est inhalé", alerte Christelle Pangrazzy, rédactrice en chef du titre à *France Info* mercredi 22 décembre.

Cette substance, aussi nommée E171, n'est d'ailleurs plus considérée comme sûre en tant qu'additif alimentaire, selon l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) en mai 2021. Depuis le 1^{er} janvier 2020, la mise sur le marché de denrées alimentaires contenant du dioxyde de titane est suspendue en France selon l'Anses et les États de l'UE ont aussi donné leur feu vert pour interdire dès 2022 ce colorant comme additif alimentaire.

Du dioxyde de titane contenu dans le Spasfon, le Doliprane et l'Imodium

Mais voilà, il est encore utilisé sous forme de poudre comme colorant alimentaire dans certains produits notamment les médicaments pour les blanchir et les rendre plus brillants. On en trouve ainsi dans 800 médicaments souvent prescrits dont le Doliprane, le Spasfon, Advil, ou encore l'Imodium, apprend-on dans la revue.

"Aujourd'hui il y a une réticence des fabricants de médicaments, des laboratoires, à modifier ces compositions en expliquant que les patients préfèrent avoir des médicaments plus blancs", informe Christelle Pangrazzy. "Mais il y a un paradoxe, pourquoi appliquer le principe de précaution à l'alimentation et pas aux médicaments, qui sont censés nous soigner mais qui contiennent des substances potentiellement nocives" se questionne-t-elle.

FORREST GUMP



21h00



De la fin des années 40 à l'affaire du Watergate, en passant par la guerre du Vietnam. Trois décennies de l'histoire américaine à travers le récit de la vie tumultueuse d'un faible d'esprit au grand cœur.

ON L'APPELLE TRINITA



21h00



Au siècle dernier, quelque part dans l'Ouest américain. Un vagabond et son frère, shérif, prennent le parti d'une communauté de mormons attaquée par les hommes de main d'un ambitieux colonel.

LE JEU



21h00



Le temps d'un dîner, des couples d'amis décident de partager le moindre SMS ou appel avec le reste de la tablée. Le jeu va virer au cauchemar.

LE VOYAGEUR



21h00



Yann Kandinsky s'est mis au vert. Mais lorsqu'il apprend qu'Yves Cesnoz a été remis en liberté et qu'il est de nouveau accusé de la disparition d'une jeune femme, Angélique Martin, le Voyageur lève le camp pour se rendre au Pays basque. En 2001, Cesnoz avait écopé d'une lourde peine pour le meurtre de Juliette Lemoine, une jeune femme assassinée une semaine après son enlèvement. Mais Kandinsky n'avait jamais cru à la culpabilité de Cesnoz. Angélique ayant disparu trois jours plus tôt, il est donc encore possible de la tirer des griffes de son ravisseur et d'identifier enfin le vrai meurtrier.



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

LES COULISSES DE L'HISTOIRE



21h00



Le débarquement des troupes alliées en Normandie reste dans les mémoires comme une épopée héroïque couronnée d'un immense succès. Grâce à l'entente entre Britanniques et Américains et à la combativité de leurs troupes, l'offensive alliée est passée à la postérité comme une victoire sans faille. Pourtant, l'opération Overlord a bien failli tourner au fiasco. Tout commence à la conférence de Téhéran, en novembre 1943, quand Roosevelt, Churchill et Staline s'accordent sur une gigantesque offensive en Europe de l'Ouest afin de porter un coup fatal à Hitler. Mais le calendrier est serré, et les obstacles s'accumulent : mécontentes des chefs, planifications hâtives, problèmes logistiques, impréparation des soldats, mais aussi aléas climatiques, qui obligent à reporter plusieurs fois un débarquement initialement prévu pour le 1er mai 1944.

A LA RECHERCHE DE VIVIAN MAIER



21h00



Détenteur de 100 000 négatifs de la street photographe Vivian Maier, le réalisateur John Maloof part à la découverte de cette grande et mystérieuse artiste.

LEGO MASTERS



21h00



Dans cette 3e soirée du concours Lego Masters, deux épreuves aussi merveilleuses que renversantes sont au menu : "Il était une fois une brique", dans laquelle les constructeurs partent d'un conte délirant, et "Le monde à l'envers", où il va falloir assembler des briques sur et en dessous du plan de travail.

S.W.A.T.



21h00



Lors d'une intervention sur un feu de benne à ordures, une brigade de sapeurs-pompiers est prise pour cible par un tireur embusqué. Les expéditions punitives se multiplient contre les soldats du feu. Pour Hondo et son équipe, il ne fait aucun doute que c'est la vengeance qui motive ces fusillades : en effet, la brigade 127 avait laissé des victimes derrière elle lors d'un grave incendie survenu deux ans auparavant. Le capitaine Hauser en particulier a du mal à se pardonner l'issue fatale de ce drame. Pendant ce temps, la compétition fait rage entre Chris, Street et Tan. Ce dernier, qui tente de se faire remarquer par ses supérieurs, met sa vie en danger...

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EUURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:28
Dohr	12:54
Asr	15:28
Maghreb	17:47
Icha	19:12

RÉALISATEUR DE FILMS ENGAGÉS ET MILITANT ANTICOLONIALISTE

IL Y A 6 ANS DISPARAISAIT RENÉ VAUTIER

Le cinéaste français et militant anticolonialiste, René Vautier, disparu en 2015 à l'âge de 90 ans, a marqué son engagement pour la cause algérienne à travers ses films en faveur de la Guerre de libération et le combat des Algériens pour leur indépendance. Diplômé de l'Institut des hautes études cinématographiques (IDHEC) en 1948, René Vautier a baigné dès son jeune âge dans le cinéma en utilisant sa caméra au service des mouvements de libération de son époque, notamment la Révolution algérienne de 1954 contre l'occupation française. En 1950, il réalise son premier, *Afrique 50*, premier film anticolonialiste français diffusé clandestinement qui sera interdit pendant plus de 40 ans. Au déclenchement de la Guerre de libération, en 1954, il sort *Une nation l'Algérie*, un film consacré à l'histoire de la conquête de l'Algérie par les forces coloniales qui sera interdit et vaudra au cinéaste une condamnation pour atteinte à la sûreté intérieure de la France. Début 1962, René Vautier retourne en Algérie et crée le Centre audiovisuel d'Alger, une structure destinée à former les futurs cinéastes et techniciens de l'Algérie indépendante qu'il dirigera jusqu'à son départ en 1966. Il réalise en 1963 *Un peuple en marche*, un film qui passe en revue la Guerre de libération, le parcours de l'Armée de libération nationale (ALN) et l'effort populaire de reconstruction du



pays après le recouvrement de l'indépendance. En 1972, son film *Avoir vingt ans dans les Aurès*, obtient le Prix international de la critique du Festival de Cannes. En 1984, il fonde "Images sans chaînes", une société de production indépendante puis continue à tourner entre la France et l'Algérie, principalement des documentaires-films sur l'immigration et la citoyenneté française comme *Immigration Amiens*. D'autres films suivront, toujours dans le même élan engagé du cinéaste, notamment *Les Trois cousins* (1970), une fiction tragique sur les conditions de vie des Algériens à la recherche d'un travail en France et *Vous avez dit français ?*

(1986), une réflexion sur la citoyenneté et l'immigration en France.

En reconnaissance à son parcours de cinéaste militant et engagé en faveur de la cause algérienne, la Cinémathèque algérienne a rendu hommage à René Vautier à l'occasion du 60^e anniversaire du déclenchement de la lutte armée pour l'indépendance. En 2018, René Vautier a été décoré, à titre posthume, de la médaille "l'Ordre national" pour sa participation à la Guerre de libération et sa contribution, aux côtés d'autres cinéastes et photographes étrangers, à la naissance du cinéma algérien.

TUNISIE :

DEUX MILITAIRES TUÉS DANS LE CRASH D'UN HÉLICOPTÈRE

Deux militaires tunisiens sont morts lundi lors du crash d'un hélicoptère de l'armée au cours d'une mission de routine dans la région de Bizerte, dans le nord de la Tunisie, rapportent des médias locaux, citant des sources auprès du ministère de la Défense. "Le copilote est

mort lors du crash et le pilote, grièvement blessé, a été transporté en urgence à l'hôpital régional de Bizerte où il est décédé des suites de ses blessures", a précisé aux médias, le porte-parole du ministère de la Défense, Mohamed Zekri. L'accident a

eu lieu en début d'après-midi, selon la même source. Début octobre, trois militaires tunisiens ont péri dans le crash d'un hélicoptère de l'armée lors d'un entraînement nocturne dans la région de Gabès, dans le sud de la Tunisie.

TRAFIC DE DROGUE ET PORT D'ARMES BLANCHES

12 individus arrêtés à Bouira

Douze individus, impliqués dans des affaires de trafic de drogue et de port illicite d'armes blanches, ont été arrêtés par les services de sécurité à Bouira, lors d'opérations sécuritaires menées les 30 et 31 décembre dernier. Selon le chargé de communication de cette institution, le commissaire Samir Toutah, ces individus ont été interpellés lors de 24 interventions effectuées par les services de la police en milieu urbain et suburbain, dans le cadre du plan sécuritaire établi à l'occasion des fêtes de fin d'année. "Nous avons contrôlé et identifié 547 individus ainsi que 310 véhicules et 11 motocycles", a-t-il précisé, indiquant que dans le cadre de ces opérations de fouille, 7 personnes ont été arrêtées pour trafic de drogue et 5 pour port illicite d'armes blanches. Les mêmes services de sécurité ont également procédé à l'interpellation de 2 autres individus pour vente illicite de boissons alcoolisées, selon les détails communiqués par le commissaire Toutah. Ces opérations ont été menées conjointement avec les services de la Gendarmerie nationale, a signalé le commissaire Toutah, ajoutant que "tous les moyens humains et matériels avaient été déployés pour accomplir ce plan de sécurité ayant visé, notamment, des lieux suspects, pour lutter contre les fléaux sociaux".

LEUR EMBARCATION A HEURTÉ UN ROCHER

Sauvetage de 13 pêcheurs au large d'Aïn-Témouchent

Les éléments de la Protection civile d'Aïn-Témouchent, en collaboration avec les gardes-côtes, ont porté secours à 13 pêcheurs dont l'embarcation avait heurté un rocher au large de la mer, a-t-on appris du directeur de wilaya de ce corps constitué. Le commandant Mourad Bensalem a souligné que les unités de la Protection civile des communes d'Oulhaça et Béni-Saf sont intervenues, lundi, à 1 h 23, pour secourir et évacuer 13 pêcheurs dont l'embarcation, longue de 14 mètres, avait heurté un rocher, au large, à une distance de 1,5 kilomètres de la plage rocheuse de Syphax, dans la commune d'Oulhaça. Trois pêcheurs ont été évacués par les agents de la Protection civile vers le service des urgences sanitaires d'Oulhaça pour y recevoir les soins appropriés alors que les autres membres de l'équipage ont été légèrement blessés. Les services compétents de la sûreté ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet incident.

COUPE D'AFRIQUE
DES NATIONS 2021

Mobilis accompagne ses clients au Cameroun

À l'occasion de la Coupe d'Afrique des Nations, Mobilis annonce le lancement des Pass Internet Roaming, au profit de ses abonnés prépayés, en partenariat avec l'opérateur mobile Orange Cameroun.

À partir du 1^{er} janvier, Mobilis accompagne ses clients séjournant au Cameroun pour encourager les Verts et assister à cette compétition footballistique, et leur donne la possibilité de rester en contact avec leurs proches avec une connexion haut débit, grâce aux Pass Roaming Cameroun à différents quotas et budgets.

Ainsi, à travers les agences commerciales de Mobilis, l'interface MeetMob ou en composant le menu *600#, les clients pourront activer l'un des paliers suivants :

- Pass Roaming Cameroun 100Mo = 150 DA pendant 24 heures.
- Pass Roaming Cameroun 250Mo = 400 DA pendant 3 jours.
- Pass Roaming Cameroun 500Mo = 600 DA pendant 7 jours.
- Pass Roaming Cameroun 1Go = 1.000 DA pendant 15 jours.

Mobilis saisit cette occasion et souhaite un bon séjour à ses clients et bonne chance aux Verts.



LE MONDE DU FOOT EN DEUIL

Décès de Kamel Lemoui et Yahia Ouahabi

L'ancien sélectionneur national des années 80, Kamel Lemoui est décédé lundi à Paris à l'âge de 83 ans, a annoncé le MC Alger son ancien club. En tant qu'entraîneur, il a dirigé la barre technique du MC Alger, du CR Bérouzad, du Ahly Tripoli et de Sharjah SC (Émirats arabes). Un autre décès vient endeuiller la famille du foot, l'ancien joueur du club de football de la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK), le "Baroudeur" Yahia Ouahabi, est décédé hier lundi à l'âge de 81 ans, a annoncé dans un message de condoléances, la direction de la Jeunesse et des sports de la wilaya de Tizi-Ouzou. Yahia Ouahabi, emporté par le Covid-19, a entamé sa carrière de footballeur à l'âge de 11 ans en tant que poussin, avec l'équipe de sa ville natale l'AS Sidi Aïssa. Il est considéré comme l'un des meilleurs ailiers gauches de la JS Kabylie qu'il avait rejoint en 1963 pour y rester jusqu'en 1971, contribuant avec ses coéquipiers à construire une grande équipe, en faisant passer la JSK de la troisième à la première division.